

LA GAZETTE MÉDICALE DU CENTRE

REVUE MENSUELLE

COLLABORATEURS :

ANDRÉ; BELIN; BOSG; EM. BOUTINEAU; DRUVAULT; HERMARY; VIALLE; YSAMBERT; FAIX; BABEAU, à Tours. — CH. MARTIN; JAGOT, à Angers. — HOUSSAY, à Pontlevoy. — ORRILLARD, à Châtellerault. — Paul DELAUNAY; POIX, à Mans. — BAILLET, à Orléans. — LERICHE, au Havre. — JABLONSKI; BUFFET-DELMAS, à Poitiers. — BARTOLI, à Châtel-Guyon. — MAHOUDEAU, à Amboise. — LEMESLE; MARNAY, à Loches. — R. DURAND, à Preuilly. — PAUL MANCEAU, avocat à la Cour d'appel de Paris, correspondant artistique et théâtral. — MATTRAIS, à Chinon. — Jacques ROUGE, à Ligueil, correspondant pour le folk-lore et les traditions populaires. — BONTEMPS, de Saumur. — PATHAULT, à Blois.

COMITÉ DE PATRONAGE :

LE DOUBLE Prof. à l'École de Tours	J. RENAUT Prof. à la Faculté de Lyon	RECLUS Prof. à la Faculté de Paris	Raphaël BLANCHARD Prof. à la Faculté de Paris	Albert ROBIN Prof. à la Faculté de Paris
G. MOUSSU Prof. à l'École d'Alfort	THIROLOIX Prof. agr. à la Faculté de Paris	Marcel LABBÉ Prof. agr. à la Faculté de Paris	L. LÉGER Prof. à l'Univ. de Grenoble	L. FAURÉ Prof. agr. à la Faculté de Paris

AUTOUR D'UN CRANE

Par le Dr F. CAILLET, d'Amboise

Sur l'instigation de renseignements contenus dans les documents laissés par Gaignières (1), un architecte d'Amboise, M. G. Benoît, souvent attiré vers « cette mine inépuisable du passé » qu'est la vieille cité tourangelle, avait

ments funéraires qui, d'après le célèbre collectionneur du XVIII^e siècle, devaient se trouver dans l'église de ce monastère. Et, après avoir réperé très facilement les restes de l'ancienne chapelle St-Jean-Baptiste, depuis longtemps



FIG. I.



FIG. II.

entrepris des fouilles dans l'ancien couvent des Cordeliers (2), situé aux portes de la ville. Il se proposait d'y rechercher des vestiges de monu-

disparus, il se mit en devoir de suivre les indications de l'ancien précepteur des petits-fils de Louis XIV, dans l'espoir de mettre à jour quelques fragments de pierres tombales qui lui eussent permis d'établir un intéressant

(1) Roger GAIGNIÈRES, 1745, collectionneur français, fut gouverneur de la principauté de Joinville et précepteur des enfants du Grand Dauphin, fils de Louis XIV. Il a laissé une importante collection de près de 5,000 pièces relatives à l'histoire de France; elles sont aujourd'hui à la Bibliothèque nationale où elles forment un fond spécial. Cette collection est une mine précieuse pour l'étude des antiquités françaises.

(2) Ce Couvent des Cordeliers s'élevait « par delà le vieil hôpital et

le collège » à quelque distance de l'église St-Denis. C'est actuellement une propriété privée située à l'extrémité ouest de la ville. A part l'église, modifiée dans ses dispositions par suite de l'établissement d'une fabrique de limes en 1820, le couvent subsiste dans son entier avec son cloître intérieur, ses réfectoires, ses cellules et ses servitudes. M. Benoît entreprit des fouilles grâce à l'obligeance du propriétaire actuel, M. Dutilleul.

mémoire, réservé à l'une des prochaines séances de la Société Archéologique de Touraine, dont il est un des membres les plus actifs.

Malgré des fouilles judicieusement conduites, il ne trouva « qu'une petite pierre très mutilée sur laquelle il constata des traces d'armoiries écartelées de Robertet et de Hurault, entourées d'une cordelière et qui paraissait avoir fait partie des armes de la famille de Rostaing, qui avait un droit d'inhumation dans l'église » (1).

C'est qu'en effet Gaignières nous apprend qu'un grand nombre de seigneurs d'Amboise et d'autres personnages importants avaient été inhumés dans le chœur de cette église conventuelle, dans l'espoir de s'y mieux reposer du fracas des armes et de l'agitation des cours. Ils pensaient qu'à l'ombre du cloître aux voûtes mystérieuses, leur dernier sommeil ne serait interrompu que par le pas discret et les chants harmonieux des moines. Ils espéraient que le monastère des Cordeliers d'Amboise, fondé en 1412 par Pierre II, continuerait à prospérer jusque dans les temps les plus reculés et que leurs ossements, pieusement ensevelis sous les dalles du sanctuaire, ignoreraient, pour toujours, la souillure du profane.

Jusqu'en 1789, les moines, qui se succédèrent sous les voûtes de ce cloître, respectèrent leurs dépouilles; mais, pendant l'époque révolutionnaire, une fois les religieux dispersés, les caveaux furent ouverts et visités à plusieurs reprises, les cercueils de plomb, qu'ils contenaient, employés à faire des balles et les ossements éparpillés de tous côtés.

Malgré les constatations qu'il fit de ces visites antérieures, M. Benoit ne se laissa pas et, avec un zèle que stimulaient les documents qui lui servaient de guide, il dirigea ses fouilles dans le chœur même de l'église.

Il fit creuser le sol, que recouvraient autrefois les dalles du sanctuaire; là où, en 1820, on avait installé une fabrique de limes; et, après avoir fait établir une tranchée « large de 1 mètre et profonde de 1m.60, il découvrit, dans l'axe même du chœur, un corps inhumé dans un cercueil de bois et entouré d'un certain nombre de petits vases en poterie contenant du charbon végétal; puis, contournant ce corps, il trouva un coffre en plomb de 1m.15 de long sur 21 centimètres de large et 12 centimètres de hauteur, lequel, dessoudé à l'une de ses extrémités, ne renfermait qu'un magma paraissant être le résidu des entrailles et viscères d'un personnage, dont le corps aurait été enterré dans un autre endroit. A peu de distance de ce coffre, il mit à jour une enveloppe de plomb non soudée, de forme carrée, dans laquelle étaient des restes de squelette d'enfant. »

En poursuivant ses fouilles, il trouva, à gauche de l'emplacement du maître autel, un autre cercueil de plomb, « long de 1m.90, particulièrement soigné comme forme et en parfait état de conservation, sauf dans sa partie inférieure, un peu rongé par l'oxyde, qui renfermait le squelette très bien conservé d'un adulte, dont l'enveloppe de plomb moulait assez exactement les formes (2). » Toute l'ossature, encore réunie par les ligaments, se tenait complètement; quelques muscles desséchés, plus particulièrement ceux des mollets, tenaient encore aux os; mais si aucune marque particulière ne se distinguait, sur le tronc et les membres, il n'en était pas de même du crâne, auquel de longs cheveux bouclés, d'une nuance particulière, adhéraient encore et qui présentaient certains signes que nous nous proposons d'étudier spécialement.

(1) G. BENOIT. — Rapport à la Société archéologique de Touraine.

(2) G. BENOIT. — Loco citato.

Nous savons, d'après les renseignements donnés par Gaignières, qu'à la fin du XVII^e siècle, un tableau en parchemin, pendu à l'un des murs de la chapelle St-Jean, indiquait le nom des personnages ayant leur sépulture dans le chœur.

La liste comprenait: 1^o Messire Pierre d'Amboise, en son vivant vicomte de Thouars, comte de Beaume et Seigneur de Chaumont, fondateur de St-Ladre d'Amboise et du couvent de St-François, près du dit lieu, ainsi que du monastère de Ste-Claire de Bourges, où son corps fut enseveli, le cinquième jour du mois d'avril 1412.

2^o Messire Charles d'Amboise, fils de Pierre, en son vivant seigneur de Chaumont, baron de Charenton et lieutenant du roi Louis le onzième, gouverneur ès-pays, duché et comté de Bourgogne et Champagne, trépassé à Tours l'an 1480, le 22 février et inhumé dans le grand sépulcre, au milieu du chœur, dans son couvent de St-François.

3^o Messire Charles d'Amboise, fils de M. Charles d'Amboise, grand-maître, maréchal et amiral de France, gouverneur et lieutenant général pour le roi Louis XII aux duchés de Milan et de Gênes; trépassé à Corregio en Lombardie, le 4^{me} jour de mars de l'an 1511 et dont le corps fut apporté, comme il l'avait commandé, en son couvent de St-François-d'Amboise pour être placé sous la chapelle St-Jean-Baptiste à côté du grand autel.

4^o Messire Georges d'Amboise, fils de M. Charles, neveu et filleul du légat, cardinal d'Amboise, mort à la bataille de Pavie, le 23^e jour de février 1524 et apporté aux Cordeliers.

5^o M. Louis de la Rochechouart, chevalier de l'ordre seigneur de Montpipeau, gouverneur des enfants de France, décédé l'an 1566, le 22^e jour de juin et inhumé dedans le couvent des Cordeliers de St-François-d'Amboise et en la chapelle St-Jean-Baptiste.

Quel était celui de ces cinq personnages que M. Benoit venait de découvrir, entièrement conservé dans le cercueil de plomb trouvé à gauche de l'emplacement du maître autel?

Ce ne pouvait être Pierre d'Amboise, puisqu'il est dit que « son corps repose en honorable sépulture dans le monastère de Ste-Claire-de-Bourges dont il avait été le fondateur. » Mais comme il est question de son inhumation au couvent des Cordeliers d'Amboise, il ne serait pas téméraire de prétendre, comme le pense M. Benoit, que le petit cercueil en plomb, découvert le premier, contenait les entrailles et viscères de Pierre, fondateur de ce couvent, alors que son corps avait été inhumé à Bourges.

La place où fut trouvé le cercueil renfermant le squelette entier ne pouvait être celui de Charles, fils de Pierre, puisqu'il est dit qu'il fut en sépulture au milieu du chœur de St-François. De plus, la forme de la bière, avec son encastement réservé à la tête, le peu d'espace laissé au corps dans l'intérieur semblent indiquer qu'il venait d'une localité éloignée. Ce ne pouvait donc être que le corps de Charles II, décédé à Milan, ou celui de son fils Georges, tué à la bataille de Pavie; tous deux inhumés aux Cordeliers d'Amboise, à gauche du grand autel, à l'entrée de la chapelle St-Jean, exactement à l'endroit où fut trouvé le cercueil.

Le crâne de ce squelette présente suffisamment de particularités pour qu'il nous soit permis, en les étudiant soigneusement, d'identifier celui de ces deux derniers personnages auquel il a appartenu.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est la presque totalité des cheveux d'un roux foncé, encore adhérents dans toute

l'étendue de la calotte crânienne (1) dirigés à plat sur le dessus du crâne et tombant en boucles, en arrière et sur les côtés, où ils atteignent près de 15 centimètres (Fig. III et IV.)

Puis, après un examen plus attentif, on remarque une ossification très prononcée des sutures osseuses; des os propres du nez dépassant la normale et offrant, pour celui de gauche, une solution de continuité vers son tiers supérieur; une déviation à concavité gauche de la cloison nasale (Fig. V); un kyste alvéole-dentaire correspondant à la canine droite (Fig. VI); enfin, au sommet du frontal et légèrement à gauche, une plaie intéressant l'épaisseur de l'os et ayant 15 millimètres sur 7 dans sa partie pénétrante.

Cette blessure, certainement produite par un coup direct d'une arme, épée ou hache, aurait pu faire supposer qu'on était en présence du crâne de Georges d'Amboise, tué à la bataille de Pavie à l'âge de 22 ans; mais l'état des parties osseuses qui entourent la plaie pénétrante, indiquant un travail de cicatrisation, écarte l'hypothèse de la mort immédiate du blessé sur le champ de bataille, comme cela eut lieu pour le filleul du cardinal-légit.

En procédant par élimination, il semble donc que nous sommes bien en présence du crâne de Charles II d'Amboise, grand maître et gouverneur du duché de Milan, sous Louis XII, ramené de Corregio (Lombardie) au couvent des Cordeliers.

Charles II, seigneur de Chaumont, naquit à Amboise en 1473 de Charles I, décédé à Tours, et de Catherine de Chauvigny; il avait 25 ans lorsqu'en 1498 Louis XII monta sur le trône, et c'est de cette époque que date sa fortune militaire. Il la doit surtout à la présence dans l'intimité du monarque de son oncle Georges, plus connu sous le nom



FIG. III.

de Cardinal d'Amboise, qui était l'ami, le confident, le serviteur du nouveau roi.

Déjà pourvu de l'archevêché de Rouen, ce prélat joua, dès le début du règne, un rôle important en servant de négociateur auprès du pape Alexandre VI pour obtenir le divorce du roi avec Jeanne de France. Aussi lorsque Louis eut épousé la veuve de son prédécesseur, et que, revendiquant les droits qu'il tenait de sa grand-mère Valentine

(1) Une partie de ces cheveux sont tombés lorsque le crâne a été sorti du cercueil.

Visconti sur le Milanais, il eut conquis, une première fois, le duché qu'il perdit presque aussitôt, par suite de la mauvaise administration du gouverneur Trivulce (1), ce fut Georges d'Amboise qu'il chargea de la seconde expédition. Celui-ci emmena avec lui son neveu Charles et lorsqu'ils eurent, à nouveau, fait la conquête du Milanais et réorganisé, d'une façon plus judicieuse pour les vaincus, l'admini-



FIG. IV.

nistration du duché conquis, Georges rentra en France, laissant Charles comme lieutenant-général du roi en Lombardie. L'administration prudente et ferme à la fois, du jeune d'Amboise fit vite oublier aux Milanais leurs anciens maîtres, qui les avaient tant de fois traités avec une folle cruauté.

Le roi l'en récompensa en le nommant, dès 1502, grand maître de l'artillerie; puis, deux ans plus tard, en lui donnant le bâton de maréchal. Il avait alors 34 ans.

Dans les années qui suivirent, il se lia d'amitié avec le grand florentin Léonard de Vinci dont son oncle avait su apprécier le génie. Il lui vanta la Touraine, la douceur de son climat, la beauté de ses sites, la fraîcheur de ses vallées; il la lui représenta enfin comme

la terre molle e lieta e diletta;

mais ce ne furent que des jalons pour l'avenir; car l'honneur d'attirer Léonard à Amboise où il devait y mourir (2), était réservé au vainqueur de Marignan, au roi chevalier François I^{er}.

(1) Trivulce, qui était un Milanais, ennemi de Ludovic le More, duc régnant, étant réfugié en France, joua un des rôles principaux lors de la première conquête. Nommé gouverneur du duché et chargé par Louis XII d'organiser une administration nouvelle, il devint bientôt aussi tyrannique que l'avait été Ludovic en favorisant la faction des Guelfes, qui le maintenait au pouvoir.

(2) Léonard décéda à Clos-Lucé, propriété actuelle de M. le comte de Saint-Bris, et non à Fontainebleau, le 2 mai 1519, où François I^{er} l'avait installé avec une pension de 700 écus, en l'année 1516. Ses restes furent inhumés dans l'église collégiale de St-Florentin-du-Château, aujourd'hui détruite.

A défaut du maître, Charles se lia d'amitié avec le meilleur de ses disciples, Andrea Solario (1) et amena l'artiste à ce qu'il consentit à se rendre en France au château de Gaillon (2), pour y peindre la nouvelle chapelle, que le cardinal, son oncle, venait d'y faire construire. Ce fut certainement avant son départ pour la France que Solario peignit le portrait du Grand Maître, son protecteur. On y trouve les qualités de ce peintre dans la netteté du dessin, la délicatesse achevée du modelé et le fini des accessoires. « Les traits se distinguent par la douceur infinie et par l'expression idéale qui caractérise l'école lombardine, le personnage s'enlève sur un fond de paysage de l'effet le plus harmonieux. C'est, sans conteste, un des joyaux du Louvre. »

Sur ce portrait (Fig II) il nous a été permis de relever quatre des particularités constatées sur le crâne trouvé à Amboise : la teinte des cheveux, dont le peintre a rendu la nuance exacte du roux foncé ; les longues boucles tombant sur les côtés ; la longueur démesurée du nez, correspondant au développement anormal des os nasaux (Fig. V) (3) ; enfin une déviation de cet appendice, légèrement atténuée par le peintre, mais cependant assez visible sur le portrait pour qu'on soit à même de constater qu'elle est bien dans le sens de l'incurvation visible sur le squelette.

Quant aux autres particularités, déjà énumérées, nous pourrions en trouver l'explication en suivant le cours de la vie aventureuse du Grand Maître, qui devait se terminer à 37 ans, loin de ce couvent des Cordeliers où il avait demandé qu'on ramenât son corps.

Le Milanais conquis, Louis XII avait porté son attention sur le royaume de Naples, dont les Français s'emparèrent facilement, mais dont ils furent chassés avec la même facilité, tant il leur était difficile de se maintenir longtemps dans une contrée aussi éloignée de leur base d'opération. Cette perte fut suivie d'une trêve occupée par les intrigues de Georges d'Amboise dont le plus cher désir était de remplacer le pape décédé sur le trône de St-Pierre. Les ambitions du cardinal, contrebalancées par les ennemis de la France, ne furent pas satisfaites, le conclave ayant nommé le cardinal de Sienne qui mourut quinze jours après son élection. Pie III fut alors remplacé par le Cardinal de la Rovère, qui, sous le nom de Jules II, accorda comme compensation à son concurrent malheureux la légation à vie pour la France et le Comtat Venaissin. Quelques jours après, le légat quittait Rome en grande pompe, et ne devait plus revoir la capitale du monde chrétien où il avait espéré régner.

Cette marque de sympathie, donnée au roi de France

(1) Solario, Andrea, frère de Christophoro dit Il Gobbo (le bossu) peintre et élève de Léonard de Vinci, consentit à venir en France, au château de Gaillon, pour y peindre les fresques de la Chapelle. Il reçut pour frais de son voyage 139 livres 10 sols, comptés d'avance pour sa dépense, celle de son cheval et de son homme. Sa mensuralité fut fixée à 23 livres 2 s. 6 d. Il ne reste pas trace des travaux qu'il exécuta dans la chapelle du château. Ses travaux terminés, il séjourna quelque temps à Blois, Chaumont et Amboise. C'est pendant son séjour dans la première de ces villes qu'il aurait peint la « Vierge au Cousin vert » pour les Cordeliers de Blois. Cette peinture est actuellement au Louvre. Solario rentra dans sa patrie en 1515.

(2) Gaillon, dans l'Eure, où le cardinal d'Amboise fit bâtir un superbe château au XVI^e siècle, de style ogival. Il sert actuellement de maison de détention.

(3) D'après L. MANOUVRIER, *variation des os nasaux*, la longueur des os propres du nez est variable suivant les individus, cependant, d'après les chiffres enregistrés par BROCA, les os nasaux du crâne, que nous avons trouvés, seraient de 3 millimètres et demi supérieurs à la longueur maxima trouvée chez les individus de race blanche.

par Jules II dans la personne de son confident le plus intime, n'eut pas de lendemain, car le pape, désireux de chasser de l'Italie ceux qu'il appelait « les barbares », ne tarda pas à susciter des difficultés aux Français. Gènes qui s'était donnée à Louis XII s'agitait ; Charles d'Amboise, à la tête d'une armée importante, se dirigea sur cette ville. Malgré la situation très forte de la place, ceinte de montagnes ardues, elle dut se rendre devant l'entrain des gens de France et la bravoure de leur chef. Louis XII l'en récompensa en lui accordant les lettres patentes le nom-

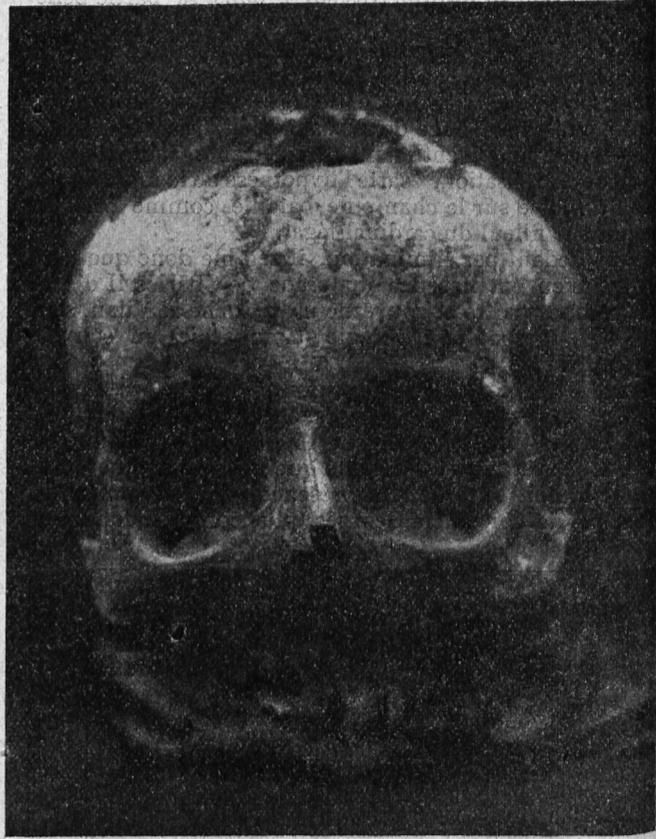


FIG. V.

mant grand amiral, au lieu et place de son beau-père l'amiral de Graville, qui s'était démis de son titre en sa faveur (1508). L'année suivante, nous le trouvons à la tête de l'avant-garde qui supporta tout l'effort de la bataille d'Agnadel (1) dont la victoire assurait au roi de France les approches de Venise.

Jules II, qui veillait, ne laissa pas aux vainqueurs le temps de profiter de leur victoire et soulevant de nouvelles difficultés contre les Français, les força de porter ailleurs l'effort de leurs armes. C'est pendant les marches

(1) Agnadel, ville de Lombardie où eut lieu la rencontre des troupes françaises contre les troupes vénitienes. L'armée de Louis XII était commandée par les principaux généraux d'alors : Chaumont d'Amboise, La Palisse, Charles de Bourbon, La Tremouille, Trivulce. L'action s'engagea presque à l'improviste et tout l'effort se porta d'abord sur l'avant-garde qui commandait d'Amboise. Celle-ci soutint le choc avec une résistance suffisante pour permettre au gros de l'armée royale de s'engager. C'est alors que l'armée vénitienne désemparée succomba sous la poussée des Français.

Cette victoire, qui avait un effet moral immense, ouvrit à Louis XII tout le territoire jusqu'aux lagunes de Venise (mai 1509).

qui eurent lieu dans cette partie de la péninsule qui s'étend de Parmes à Bologne et Corregio que se déroulèrent les incidents relatés tout au long dans les mémoires du maréchal de Fleuranges (2) et qui furent certainement la cause de la mort du Grand-Maitre Charles d'Amboise :

« Après toutes bonne chères faictes, Monsieur le Grand-Maitre Chaumont d'Amboise, Monsieur de Nemours, Monsieur de la Palice, et le sieur Jean Jacques se partirent de Parme pour tirer à Correige. Le jour que les François partirent de Parme, et leur artillerie avecq eulx, par ces grandes neiges ne fisrent pas grand chemin, et se logèrent



FIG. VI.

de bonne heure. L'armée logée, Monsieur le Grand-Maitre, qui estoit homme joyeux et meilleur compagnon du monde, commença, contre Monsieur de Nemours et autres, à faire un tournoi à pelotte de neige, et s'échauffa le jeu si fort, qu'à la fin, y eust quatre cent hommes d'un costé et d'autre; et en la fin, de peur de débats, leur convint de partir, et y eust Monsieur le Grand-Maitre un coup de pelotte sur le nez ou avoit une pierre dedans, qui lui fist grand mal, et luy dura jusques à la mort, comme vous sera cy-après déclaré. Le lendemain, l'armée prit le droit chemin de Correige, pour aller secourir la Mirandole, que le Pape Jules tenoit assiégée, et ce jour convint passer un pont, là où un capitaine nommé Richebourg, et la bande de Monsieur de Molart, eurent gros desbat ensemble, et sans l'Adventueux qui se vint jeter au milieu, y en eust eu beaucoup de tués, car les maistres luy vouloient bien faire plaisir. Et après au mesme pont où lesdicts piétons avoient passé, le demeurant de l'armée y passa; et quand tout feust passé, ledict Adventueux retourna vers le pont,

où trouva Monsieur le Grand-Maitre tombé en l'eau, armé de toutes pièces, et sans lui et un autre gentilhomme nommé Fontaine, il estoit noyé. »

Par suite de cet accident, l'armée s'arrêta trois jours pour permettre au Grand-Maitre de se reposer; mais le roi « ayant requis grande diligence » pour faire marcher l'armée au secours de la Mirandole attaquée par Jules II, Charles, malgré le mal qu'il éprouvait, prit le commandement en chef des troupes du roi et une part active dans les combats livrés contre le pape autour de cette place. Après la prise de cette ville, d'Amboise devint plus sérieusement



FIG. VII.

malade et résolu de quitter l'armée dont il laissa le commandement à Trivulec. Rentré à Correige, ses forces déclinaient, et sentant le moment venu d'aller rejoindre son oncle le Cardinal, mort à Lyon au mois de mai précédent, il implora l'absolution du pape qui l'avait excommunié. Il mourut le 4 mars 1511, après que Jules II eut levé la peine qu'il avait encourue en luttant contre la papauté.

Quelle fut la cause de cette mort ?

De Fleuranges laisse entendre qu'elle fut la conséquence de la blessure reçue sur le nez à la fin de la joute de pelotte de neige. Or, si on examine attentivement le crâne, on constate que l'os propre gauche présente une soudure curviligne située à 10 millimètres de son bord supérieur (Fig. VI).

Etait-ce là la conséquence du choc produit par la pierre lancée par un des joueurs, ou plutôt une de ces variations si fréquentes signalées par notre maître éminent le professeur Le Double dans le savant *Traité* (1) dont il a doté la littérature médicale. Les anomalies que le chef de l'Ecole de Tours a signalées n'offrent point l'aspect reproduit par la photographie que nous donnons.

(2) Robert de la Mark, seigneur de Fleuranges, guerrier contemporain de Louis XII, écrivit des mémoires relatifs à cette période des guerres d'Italie.

(1) F. LE DOUBLE, *Traité des Variations des os de la face.*

Lorsqu'un os propre du nez est composé de plusieurs parties, les sutures qui les divisent sont rectilignes et leurs bords réciproques hérissés d'aiguilles osseuses qui s'enchevêtrent pour former la suture.

Là, rien de semblable : un éclatement d'os suivant une ligne courbe ; puis soudure des deux parties par juxtaposition, donc accident pendant la vie et toute présomption pour qu'il soit la résultante du choc signalé par de Fleuranges.

Cette lésion, qui ne produisit qu'un désordre minime, n'a pu être la cause du décès de Charles d'Amboise ; mais il en est une autre fort importante, celle qui siège au sommet du frontal et offre un trou béant communiquant avec la boîte crânienne, qui présente tous les caractères d'une blessure mortelle (Fig. VII).

Dans aucun des ouvrages que nous avons consultés, nous ne trouvons trace d'une blessure reçue pendant l'une des nombreuses batailles auxquelles le Grand-Maître assista ; sauf dans cette partie des mémoires du Maréchal, citée plus haut, où il est question « du gros débat entre les hommes du capitaine Richebourg et la bande de Monsieur de Molart, qui eut lieu sur un pont » ; à la suite duquel « l'Adventueux », qui décida de la victoire, trouva Monsieur le « Grand-Maître tombé en l'eau, armé de toutes pièces » et suffisamment privé de connaissance pour se noyer sans le secours qui lui fut si miraculeusement prêté.

Rien autre qu'un choc violent sur le sommet de la tête ne pouvait produire une lésion semblable, et si nous avons pensé, un moment, qu'elle pouvait être le résultat lointain d'un de ces accidents du mal napolitain, qui exerça de si terribles ravages dans les armées françaises guerroyant, à cette époque, dans la péninsule, ce ne fut là qu'une hypothèse passagère. Il est, en effet, manifeste que la perforation s'est produite de dehors en dedans (Fig. VII) alors que, dans les affections spécifiques, la perforation aurait débuté par la table interne que nous aurions trouvée irrégulière, végétante, ortéophytique, donnant l'aspect d'un os vermoulu, se terminant, à l'extérieur, par une perforation étroite.

Dans le crâne que nous avons sous les yeux, la table interne est nette, lisse, sans végétations, les bords de la perforation semblent avoir été taillés à l'emporte-pièce, et l'on voit nettement que celle-ci s'est produite de l'extérieur ; qu'il s'y est fait un travail cicatriciel, de la suppuration et que la mort ne s'est produite qu'au bout d'un temps assez long après la blessure reçue, par extension, aux méninges, de l'infection extérieure.

Comment se fait-il que de Fleuranges n'ait pas signalé cette seconde blessure, beaucoup plus importante que la première ? Le chroniqueur assiste à la joute de pelotes de neige à la fin de laquelle le Grand-Maître est atteint ; il

saigne abondamment ; puis on se met en route. Survient la bataille sur le pont et la mêlée qui s'en suit ; le Grand-Maître frappé tombe dans le fleuve d'où il est relevé sans connaissance alors qu'il allait se noyer. Il est couvert de sang ; mais comme il ne se souvient pas d'avoir été blessé les assistants regardent cette blessure de la tête comme insignifiante et n'attachent d'importance qu'à celle du nez « qui lui fit grand mal ». Après trois jours de repos, Charles II reprend sa place à la tête des troupes ; mais son mal progresse, l'affaiblit, le terrasse et il doit se retirer à Corréze où il meurt trois mois après sa chute dans le fleuve.

Pour de Fleuranges, cette mort est la conséquence de la première blessure « qui lui dura jusqu'à sa mort » alors que c'est la seconde, passée inaperçue, qu'il faut incriminer ; et il ajoute « ce fust une grande perte et veulx bien luy donner ceste gloire que c'estoit le plus sage homme de bien en tout estat que je pense jamais avoir vu et de la plus grande diligence et plus grand esprit ».

Les hasards d'une recherche ont voulu qu'après plus de 400 ans nous ayons tiré ce vaillant soldat de ténèbres qui pouvait espérer éternelles ; car c'est bien là le crâne de celui qui décida de la victoire d'Agnadel : tout l'atteste et l'endroit où il fut trouvé autant que la couleur de ses cheveux, la déviation et la longueur de son nez, la fracture de son os propre gauche et la lésion crânienne qui amenèrent sa mort.

Nous n'avons pas à nous approfondir longuement sur le kyste alvéolo-dentaire qui n'offre rien de bien particulier (Fig. V) ; pas plus que sur l'ossification, un peu accentuée pour l'âge du défunt, des sutures crâniennes ; elles ne pourraient que témoigner que c'est bien là le crâne du père plutôt que celui du fils, décédé 15 ans plus jeune.

Maintenant qu'on va rendre à la terre, dans un lieu plus digne de lui (1), les restes de ce haut personnage ; M. Benoit sera en droit d'inscrire, sur le cercueil qui les renfermera, les titres qu'il eut de son vivant. Et si, bien plus tard, par suite de nouvelles circonstances, une pioche vient encore troubler son repos, ceux qui seront alors présents pour ront, sans hésitation, saluer respectueusement les derniers vestiges de celui qui fut : Charles d'Amboise, Grand-Maître, Maréchal et Amiral de France, gouverneur et lieutenant général pour le roi Louis XII des duchés de Milan et Gênes, neveu du Cardinal Legat, contemporain de Léonard de Vinci, ami de Solario et du chevalier Bayard.

(1) Les restes de Charles d'Amboise vont être inhumés, par les soins de M. G. Benoit, dans la chapelle du château de Chaumont où se trouvent déjà quelques souvenirs du cardinal d'Amboise, grâce à la bienveillante obligeance du propriétaire actuel du château, M. le duc de Broglie.

Anatomie pathologique

DE LA CARIE PRÉCOCE ET SIMULTANÉE DES QUATRE INCISIVES SUPÉRIEURES

CAS CLINIQUES ET CONSIDÉRATIONS ANATOMIQUES

Par le Dr LOUIS DUBREUIL-CHAMBARDEL

(Communication faite au II^e Congrès de stomatologie à Paris)

J'ai tout d'abord à m'excuser de prendre la parole, moi qui ne suis pas stomatologiste, dans une assemblée de spécialistes, et de présenter une note de pathologie dentaire alors que je ne suis pas familiarisé avec les publications spéciales, aujourd'hui si nombreuses et d'une grande valeur scientifique.

Aussi bien, est-ce plutôt votre avis que je viens vous demander sur un fait qui, depuis longtemps, a frappé mon attention et sur lequel, au cours d'autres recherches anatomiques et au hasard des observations journalières, j'ai pu réunir quelques documents cliniques et de nombreuses pièces morphologiques.

Si je le fais c'est qu'après avoir interrogé plusieurs stomatologistes sur l'intérêt de ces observations, il m'a été répondu que c'était là un sujet nouveau, ou tout au moins peu connu et sur lequel rien ne paraît avoir été publié jusqu'à ce jour ni dans les traités d'art dentaire, ni dans les revues spécialisées.

Mon étude comprendra deux parties :

Dans la première je décrirai les cas cliniques que j'ai pu observer, depuis une quinzaine d'années.

Dans la seconde, m'appuyant sur des recherches morphologiques, d'ostéogénie et d'angiologie, je chercherai à expliquer la pathogénie de ces cas.

I

Cas cliniques

Étant élève au Lycée de Tours, je pus observer pendant plusieurs années, chez un de mes camarades, René B..., l'évolution d'une carie dentaire dont les particularités m'ont alors vivement frappé. Ce jeune homme, dès l'âge de 15 ans, vit ses incisives supérieures commencer à se carier. La carie envahit assez rapidement les quatre incisives supérieures et, en moins de deux ans, le processus pathologique avait fait un progrès tel, que les dents étant complètement détruites, il fallut les remplacer par des dents artificielles.

Cependant le reste de la mâchoire demeurait sain, et c'est à peine si, dans les années suivantes, quelques points de carie apparurent sur deux ou trois molaires inférieures.

Le palais de ce sujet était un peu rétréci, et affectait le type ogival. Néanmoins il n'y avait pas d'anomalies de la dentition. Les dents de sagesse apparurent vers la 21^e année et ne causèrent aucun désordre.

Ce cas de carie dentaire, limité aux dents incisives supérieures, dont le parfait développement assure la beauté de la dentition, fit sur moi une vive impression et j'en gardai le souvenir. Aussi fus-je tout naturellement amené à rechercher, dès le début de mes études médicales, d'autres faits de ce genre, et lorsque par hasard quelqu'un se présentait à moi, je ne manquai pas de le remarquer et d'en prendre note.

A vrai dire ce doivent être là des exemples peu communs puisque depuis mon premier cas, dont l'observation remonte à plus de quinze ans, c'est à peine si j'ai pu réunir le maigre faisceau des faits qui suivent et que je rapporte d'après leur ordre chronologique :

Observation II. — Octave B... d'abord employé à l'usine de Saint-Gobain, à Tours, puis journaliste et représentant de commerce, fut atteint, dès sa quatorzième année, de carie limitée aux quatre incisives supérieures.

L'évolution de la carie fut rapide, et les dents étaient complètement détruites à l'âge de 18 ans ; on dut les remplacer.

A 19 ans, ce jeune homme avait le reste de la mâchoire complètement sain.

Le palais était nettement ogival, pas d'anomalies ni de dystrophies dentaires.

Observation III. — Marie B... fermière à V... (Indre-et-Loire), présente, à l'âge de 12 ans, un début de carie des deux incisives médianes supérieures.

A 16 ans la carie avait détruit les quatre incisives supérieures.

On remarquait alors de légers points de carie sur quatre autres dents de l'une et l'autre mâchoires.

Voûte palatine normale. Les dents sont un peu pressées et irrégulières.

Observation IV. — Maurice E... industriel à Tours, à l'âge de 25 ans, présente une absence des dents incisives supérieures détruites par carie. Cette carie aurait commencé dès la quinzième année. Le début a coïncidé avec une chute des cheveux amenant une calvitie précoce.

Le reste de la mâchoire est en mauvais état.

Voûte palatine très nettement ogivale.

Observation V. — Charles V... Carie des incisives supérieures commencée à 15 ans et achevée vers 18 ans.

Carie de deux molaires inférieures.

Il existe une incisive supplémentaire latérale droite inférieure ; voûte palatine ogivale.

Observation VI. — Jeanne R... présente, à l'âge de 17 ans, une carie de quatre incisives supérieures. Le début remonte à trois ans en arrière.

Carie de la seconde molaire supérieure gauche et de la première molaire supérieure droite.

Dents très régulières.

Palais normal.

Observations VII et VIII. — Jean W... et Joseph L... l'un et l'autre âgés de 14 ans, présentent un début de carie des quatre incisives supérieures.

Toutes les autres dents sont absolument saines et implantées très régulièrement.

Le palais est de type ogival chez Jean W..., et normal chez Joseph L...

Observation IX. — Marie B..., à Loches, âgée de 24 ans. Il lui manque les quatre incisives supérieures cariées. La carie aurait commencé dès 15 ans, et les dents seraient devenues noires complètement à 17 ans, elles auraient commencé alors à se briser par petits morceaux.

Plusieurs autres dents sont cariées légèrement à l'une et l'autre mâchoires.

Palais ogival, pas d'anomalies dentaires. Les dents de sagesse sont apparues de bonne heure ne causant aucun accident.

Observation X. — Louis G..., élève ecclésiastique chez M. l'abbé M..., à Sainte-Radegonde, âgé de 17 ans.

Les quatre incisives supérieures de ce jeune homme sont totalement cariées et font une tache noire au milieu des autres dents qui sont d'une blancheur éclatante.

Les dents ont commencé à noircir vers l'âge de 13 ans.
Carie légère de deux molaires inférieures à droite et de la canine supérieure gauche.
Palais très ogival. Il n'y a aucune anomalie dentaire.
Ce jeune homme commence à perdre ses cheveux.

Des observations qui précèdent nous pouvons tirer quelques remarques :

1° La carie des incisives supérieures commence en général vers la quatorzième année, rarement nous l'avons observée plus tôt. Elle atteint d'emblée les quatre dents incisives ;

2° On la trouve dans l'un et l'autre sexe, cependant il semblerait qu'elle soit un peu plus fréquente dans le sexe masculin ;

3° L'évolution de cette carie est assez rapide. En moins de quatre ans le processus pathologique est achevé. Vers 17 ou 18 ans, les dents cariées s'effritent, se brisent ; il faut alors les enlever.

4° Dans la plupart des cas observés, la carie restelimitée aux quatre incisives supérieures. Les autres dents sont en général saines et lorsqu'elles présentent de la carie il semble que cet état soit postérieur à la carie des incisives.

5° Dans la majorité des cas, la carie des incisives supérieures coïncide avec un palais de type ogival.

On remarque rarement des anomalies de la dentition et des maxillaires.

6° Deux fois la chute des cheveux a coïncidé avec un début de carie des incisives supérieures.

Il nous a été difficile d'avoir des renseignements sur l'état de la première dentition chez les sujets observés. Cependant, dans les observations I, II et X, les parents interrogés nous ont répondu n'avoir rien remarqué d'anormal, soit au point de vue du moment d'apparition de ces dents, soit au point de vue d'atteintes pathologiques. Il ne paraît pas non plus que chez ces sujets les dents de seconde dentition aient présenté des variations quant au temps, l'âge, et l'ordre de leur apparition.

II

Considération anatomiques

A — Osléogénia

Il importe maintenant de rechercher quelle est la cause de cette carie limitée aux incisives supérieures. Là encore, nous avons été servi par les circonstances, et un hasard heureux nous a lancé sur la voie, qui nous a permis d'attribuer la cause de cette carie à certaines variations morphologiques du massif maxillaire supérieur et de ses vaisseaux.

Au mois de septembre 1905 nous avons eu l'occasion d'examiner, à l'amphithéâtre de dissection de l'École de Médecine de Tours, le cadavre d'un jeune homme de 19 ans, décédé dans le service de clinique chirurgicale à la suite de tuberculose osseuse.

Nous fûmes tout de suite frappés par ce fait que chez ce sujet les quatre incisives de la mâchoire supérieure étaient presque complètement cariées. Nous pûmes disséquer la tête de ce jeune homme et en avons fait une pièce sèche que nous conservons. Voici ce que nous avons remarqué :

Il apparaît très nettement que les dents incisives supérieures sont détruites par carie et non par traumatisme, toutes les autres dents, tant de la mâchoire supérieure que de la mâchoire inférieure, sont saines et régulièrement implantées. La voûte palatine est étroite et nettement ogivale.

Mais voici le point principal. Nous constatons à droite comme à gauche le défaut de fusion des deux parties constituant du maxillaire supérieur : la suture incisive existe et il y a même une synarthrose vraie entre l'os incisif et l'os maxillaire supérieur.

La présence de cette suture incisive est une preuve de la formation du maxillaire supérieur par deux centres d'ossification distincts. Je n'ai pas besoin de rappeler ici par quel processus se forme l'os maxillaire supérieur ; je n'ai qu'à renvoyer au *Traité d'Anatomie Humaine* du professeur P. Poirier. On y lit (tome I, page 503) :

« Le maxillaire supérieur se développe au pourtour de l'orifice buccal dans le tissu conjonctif des prolongements maxillaires membraneux. Il se compose de deux os : le *maxillaire supérieur proprement dit* et l'*inter-maxillaire* (premaxillaire ou incisif), qui, soudés chez l'homme, restent distincts chez la plupart des vertébrés. Le maxillaire supérieur présente cinq points d'ossification : ils apparaissent au milieu de la trame embryonnaire vers le deuxième mois de la vie intra-utérine sans être précédés de cartilage..... Le cinquième point d'ossification est l'os incisif. Situé entre le point nasal et la ligne médiane, cet os supporte les deux incisives et constitue le quart antérieur de l'apophyse palatine. »

La soudure des deux os est très souvent imparfaite, et sur nombre de crânes d'adultes on peut reconnaître par des vestiges, la dualité primitive de ce massif osseux. Voici ce qu'écrit, à ce sujet, le savant professeur A. F. Le Double, professeur d'anatomie à l'École de Médecine de Tours, dans son beau *Traité des variations des os de la face* (page 244.)

« Chez presque tous les nouveau-nés appartenant à la race blanche et chez tous les nègres et les Neo-Zélandais jusqu'à la seconde dentition, époque où, chez ces derniers, l'orthognathisme de naissance commence à se transformer en prognathisme, on trouve une suture ou une fente qui part du trou palatin antérieur et se termine après avoir décrit une courbe à concavité antérieure, dans la cloison alvéolaire ou en dehors de la cloison alvéolaire qui sépare la canine de la seconde incisive ou incisive externe. Cette suture, dont l'oblitération s'opère progressivement et lentement de bas en haut, disparaît en général dans la race blanche, entre douze et quinze ans quand elle est encore appréciable en ce moment, elle persiste pendant toute la vie, à l'état de parfait développement ou à l'état rudimentaire, c'est-à-dire interrompue dans un point de son parcours, ou privée de l'une ou l'autre de ses extrémités ou représentée par un sillon, plus ou moins long, continu ou discontinu, percé ou non d'un ou plusieurs petits trous, ou par une rangée de petits trous, plus ou moins distants l'un de l'autre, etc. Sa présence sur des Européens adultes appartenant à diverses nationalités a été signalée sur Vicq d'Azyr, Leuckart, Hamy, Albrecht, Lannelongue et Ménard, Broca, Roujou, Boyer, Turner, Calori, Kölliker fils, Maliegka, etc. Elle a été trouvée bien ou mal développée :

26 fois sur 325 crânes de Prussiens par Th. Kölliker		
262 — 370 —	Bohémiens par Matiegka	
104 — 200 —	Français par Hamy.	
201 — 512 —	Tourangeaux par Le Double.	

soit 663 fois sur 1.407 crânes d'Européens adultes, soit sur 47,1 pour cent. »

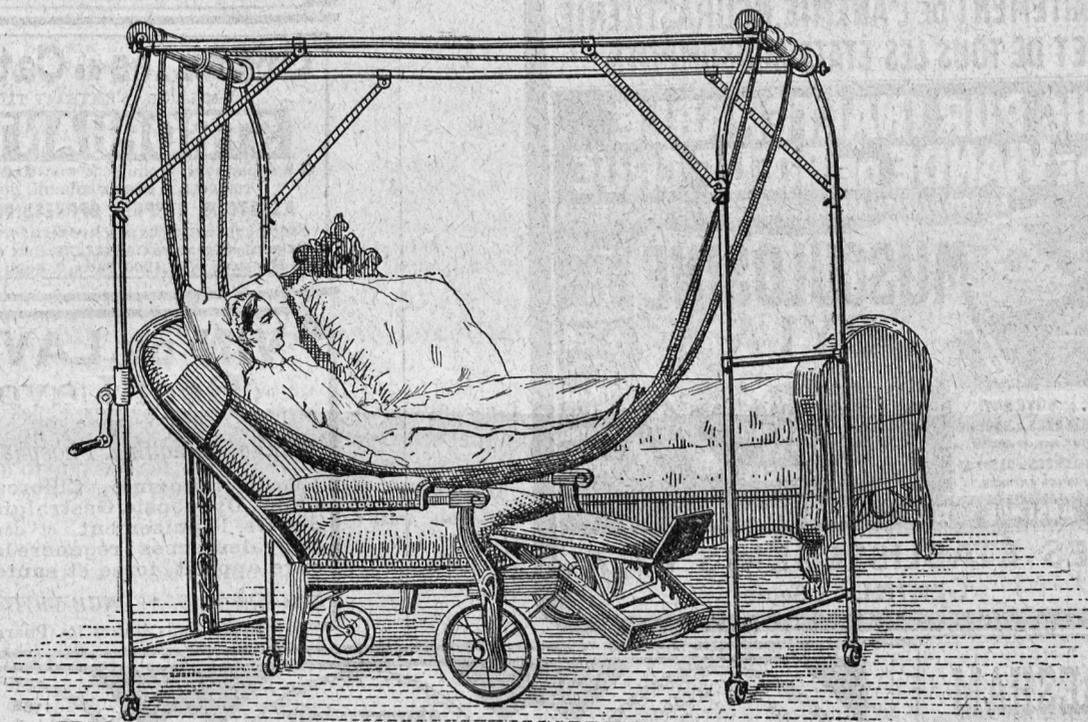
Il nous a paru intéressant d'entrer dans plus de détails et de rechercher dans quelle proportion chaque degré de cette variation se rencontre.

La Grande Pharmacie

GOURDIN & SULBLÉ

Directeurs-Propriétaires

Téléphone 2-35 :: 13, Rue Nationale - TOURS :: Téléphone 2-35



MM. les Docteurs trouveront à la Pharmacie tous les
Accessoires et tous les Instruments de Chirurgie dont ils
peuvent avoir besoin. — La Maison fait les mêmes con-
ditions que les Maisons de Paris.

OXYGÈNE POUR INHALATIONS (50.000 litres en réserve)

==== LITS MÉCANIQUES BREVETÉS (Vente et Location) ====

LES ÉNERGÉTIQUES VÉGÉTAUX
SUCS PURS de PLANTES FRAICHES Chimique & Physiologiquement titrés

VALÉRIANE BYLA

SUCS de SAUGE · DIGITALE · GENET · MUGUET · GOLCHIQUE

Chaque Flacon 3.50. LES ÉTABLISSEMENTS BYLA JEUNE A GENTILLY (Seine)

TRAITEMENT DE L'ANÉMIE, NEURASTHÉNIE ET DE TOUS LES ÉTATS CONSUMPTIFS

SUC PUR INALTÉRABLE DE VIANDE DE BŒUF CRUE

ASSOCIÉ À LA CATALASE ET AUX OXYDASES OXYHÉMOGLOBINIQUES

MUSCULOSINE BYLA

LE FLACON ENTIER 8 FRANCS

LE DEMI FLACON 4^{FR}50

DOSE MOYENNE
 4 CUILLERÉES À BOUCHE PAR JOUR POUR LES ADULTES
 4 CUILLERÉES À DESSERT POUR LES ENFANTS

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

PRÉPARÉE ET CONCENTRÉE À FROID

ABSENCE TOTALE DE TOUS GERMES NOCIFS

LES ÉTABLISSEMENTS BYLA GENTILLY (Seine)

OBÉSITÉ, MYXŒDÈME, HYPÉTISSME, GOITRE, etc.

Tablettes de Catillon
à 0^{GR}25 de corps

THYROÏDE

Titre, Stérilisé, bien toléré, Efficacité certaine.
iodo-THYROÏDINE
Principe iodé, mêmes usages.

FL. 3 fr. — PARIS, 3, Boul' St-Martin.

Adoptée dans les Hôpitaux de Paris et de la Marine.

POUDRE PEPTONE CATHILLON

Produit supérieur, pur, agréable au goût, on ne peut plus nutritif.
 10 fois son poids de viande assimilable.
 Aliment des malades qui ne peuvent digérer.

VIN DE PEPTONE CATHILLON

Viande assimilable et Glycérophosphates.
Rétablit les Forces, l'Appétit, les Digestions

3, Boul' St-Martin, PARIS 1900 MÉDAILLE D'OR

Granules de Catillon
A 1 MILLIGR. D'EXTRAIT TITRÉ DE

STROPHANTUS

2 à 4 par jour produisent une diuèse rapide relèvent le cœur affaibli, dissipent

ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPRESSION, ŒDÈMES

Usage continu sans inconvénient ni intolérance.
 Exiger la Signature CATHILLON, Prix de l'Académie.
 MÉDAILLE D'OR, 1900, Paris, 3, Boul' St-Martin.

VIN DE LAVOIX (Beef-Lavoix)
à base de

Viande, Quinquina, Phosphate de Chaux

Contre : Anémie, Chlorose, Rachitisme, Dyspepsie, Gastralgie, Maladies des Os, l'épuisement, et dans toutes les Convalescences ; régénère le sang, procure appétit, force et santé.

Dépôt Général : 5, AVENUE VICTORIA, PARIS
 Dépôt dans toutes les Pharmacies.

LE GRESHAM

Compagnie d'Assurances sur **La Vie**, fondée en 1848
 Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat

Direction générale : 30, rue de Provence, PARIS

Combinaisons avantageuses, Garantie gratuite du risque de Guerre, de Suicide, etc.
 RENTES VIAGÈRES (Taux élevés)

Tous les Médecins prescrivent

le BAUME ANALGESIQUE BENGUÉ
 (Menthol, Salicylate de Méthyle) pour Calmer immédiatement les Douleurs rhumatismales, névralgiques.

PRIX : 2 francs le Tube.

ANESTHÉSIE LOCALE

CHLORÉTHYLE BENGUÉ
 Flac. verre. — Flac. métal.
 ANESTILE BENGUÉ
 ANESTILE JET VARIABLE
 ANESTILE AUTOMATIQUE etc.

Prospectus sur demande.

Tous les Médecins prescrivent les **DRAGÉES BENGUÉ** au MENTHOL, Borate de Soude, Coccaine Comme le MEILLEUR SPÉCIFIQUE DES Affections de la Gorge.

PRIX : 2 francs la Boîte.

Adresse Télégraphique : Chloréthyle, Paris.

LE GRESHAM

Compagnie d'Assurances à Primes fixes contre l'Incendie et les Accidents

DIRECTION : 30, rue de Provence, PARIS

Taux réduits, Clauses libérales, Combinaisons diverses et des plus avantageuses, Assurance individuelle contre les Accident et la Maladie.

R. LECLÈRE
 Inspecteur général de l'Ouest
 2, rue Victor-Hugo :: TOURS

IODALOSE GALBRUN

IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE
 Première Combinaison directe et entièrement stable de l'Iode avec la Peptone
 DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE

Remplace toujours Iode et Iodures sans Iodisme.

Vingt gouttes d'Iodalose agissent comme un gramme d'Iodure alcalin
 Doses quotidiennes : 5 à 20 gouttes pour les enfants, 10 à 50 gouttes pour les adultes.

Echantillons et Littérature : Laboratoire GALBRUN, 18, Rue Oberkampf, PARIS

Ne pas confondre l'Iodalose, produit original, avec les nombreux similaires parus depuis notre communication au Congrès International de Médecine de Paris 1900.

Nous avons examiné à ce point de vue toute une série de crânes appartenant aux collections de l'École d'anthropologie de Paris, du Muséum d'histoire naturelle, etc., et voici le résultat de ces recherches :

Sur 560 crânes d'adultes, âgés de 20 à 50 ans, environ, nous avons trouvé :

340 crânes sans aucune trace de division.

130 crânes présentant des points, ou une ligne de points, vestiges de la division primitive.

61 crânes présentant une suture assez nette, mais non complète.

26 crânes présentant une suture complète, mais sans indépendance des deux os.

3 crânes présentant une synarthrose vraie entre l'incisif et le maxillaire supérieur, qui sont ainsi indépendants l'un de l'autre.

Voici ce que nous avons remarqué sur ces trois crânes présentant une synarthrose incisive :

Crâne I, d'un homme de 30 ans environ, Parisien, les dents incisives supérieures sont absentes ; les alvéoles sont en partie comblées ; dans l'alvéole de l'incisive latérale droite on trouve un chicot carié.

Les autres dents sont saines, sauf la troisième molaire supérieure droite et la première et seconde molaires gauches. Voûte palatine ogivale.

Crâne II, d'un homme de 40 ans environ, Français. Dentition absolument parfaite. Aucune carie. Les quatre incisives supérieures sont saines. Voûte palatine normale.

Crâne III, d'un nègre d'une vingtaine d'années : carie des incisives supérieures, et de deux molaires à droite. La mâchoire inférieure est complète et saine, sauf la seconde molaire gauche. Voûte palatine ogivale.

Nous avons eu l'occasion d'examiner encore deux crânes présentant une synarthrose incisive :

L'un, d'un homme de 40 ans environ provenant du cimetière carolingien de Pussigny (Indre-et-Loire), offre des incisives supérieures cariées, mais le reste de la mâchoire est en mauvais état. Voûte palatine normale.

Le second à l'École de médecine de Tours, d'un homme de 25 ans, n'a pas de lésion dentaire. Voûte palatine normale.

Ainsi donc, sur cinq crânes sur lesquels nous avons rencontré la synarthrose incisive :

- I. — Trois avaient les quatre incisives supérieures cariées ; Deux n'avaient pas de lésion des incisives.
- II. — Deux avaient la voûte palatine ogivale ; Trois avaient la voûte palatine normale.

Il n'est pas téméraire de conclure des diverses observations que nous venons de signaler, qu'il y a un rapport très étroit entre la persistance de la synarthrose incisive et la carie des dents incisives supérieures.

B. Angeiologie. Irrigation de l'os incisif

Il nous reste à rechercher encore quel est l'état des vaisseaux sanguins dans les cas de synarthrose incisive. Cela nous a conduit à entreprendre de longues expériences dont nous ne pouvons donner le détail ici et que nous nous contenterons de résumer, nous proposant de publier, dans un mémoire spécial, tout ce qui a rapport à cette question d'un très vif intérêt.

On sait que le maxillaire supérieur est irrigué par deux artères, branches de l'artère maxillaire interne.

L'artère *alvéolaire* près de son origine, donne deux ou trois rameaux, qui pénètrent dans les canaux dentaires postérieurs et fournissent des branches à chaque racine des molaires et des bicuspides supérieures et aussi à la canine. Ce sont les *artères dentaires postérieures*.

L'artère *sous-orbitaire* donne, dans le canal sous-orbitaire, une branche, qui descend dans le conduit dentaire supérieur et antérieur, c'est l'artère *dentaire antérieure* qui va fournir des canaux aux dents incisives et parfois à la canine.

Mais les rapports de ces deux artères entre elles varient considérablement suivant l'âge, et il est nécessaire de les bien connaître.

Chez le fœtus et l'enfant en bas-âge, il y a indépendance entre les deux artères et l'artère dentaire antérieure surpasse en volume et en importance les artères dentaires postérieures.

À partir de la première année il commence à s'établir des anastomoses entre les artères dentaires antérieures et postérieures, mais il y a encore prédominance de volume des artères antérieures.

Puis les anastomoses entre les vaisseaux deviennent plus importantes au fur et à mesure que le sujet grandit ; en même temps les artères postérieures prennent un plus grand développement.

À la puberté, il est difficile de reconnaître la séparation entre les territoires de chaque vaisseau. Le volume de l'artère postérieure surpasse de beaucoup celui de l'artère antérieure.

Ainsi donc, nous assistons à un balancement entre l'artère alvéolaire et l'artère sous-orbitaire. Tandis que chez l'embryon celle-ci est la plus importante, c'est celle-là, au contraire, chez l'adulte qui devient la plus volumineuse. Cela est en rapport évidemment avec le développement des diverses parties du massif maxillaire supérieur.

Or, que se passe-t-il dans le cas de synarthrose incisive ?

Les deux vaisseaux conservent une indépendance à peu près absolue, et entre eux ne s'établit aucune anastomose ; ou seulement des anastomoses insignifiantes. Le type artériel infantile est donc conservé.

Il se produit donc une insuffisante nutrition de la portion incisive du maxillaire, et c'est ce qui explique pourquoi les dents implantées dans cette région sont si facilement touchées par les processus pathologiques.

La carie précoce et simultanée des quatre incisives supérieures s'explique donc par un défaut de nutrition de l'os incisif et par suite des dents qui y sont attachées.

C'est là une confirmation de la loi de Le Double qui veut que tout organe présentant des variations morphologiques, soit plus sujet qu'un autre à subir les atteintes pathologiques.

Dans le cas présent une variation anatomique (le défaut de soudure de l'os incisif et de l'os maxillaire) a pour conséquence une irrigation déficiente de cet os incisif, déterminant à son tour une moindre résistance de cet os et des dents annexées.

C'est de cette façon, croyons-nous, qu'il convient d'expliquer ce type clinique de carie des dents incisives, que nous venons de décrire.

CONCLUSIONS

Des faits cliniques décrits plus haut et des considérations anatomiques que nous avons exposées, nous tirons les conclusions suivantes :

I. — Il existe une forme particulière de carie dentaire, caractérisée par la carie précoce et simultanée des quatre incisives supérieures de seconde dentition.

II. — Cette carie commence de bonne heure, en général vers la quatorzième année. Elle se développe rapide-

ment et en moins de quatre ans détruit les quatre dents en question.

III. — Elle reste le plus généralement limitée à ces dents, et n'intéresse que rarement les dents voisines.

IV. — Dans un certain nombre de cas cette forme de carie limitée aux incisives supérieures coïncide avec un

défaut de fusion des pièces osseuses constituant le maxillaire supérieur, et avec la présence d'une synarthrose incisive.

V. — Dans les cas de synarthrose incisive on trouve une vascularisation défectueuse de l'os incisif, qui a conservé un système artériel de type infantile.

UN DISCIPLE DE DESCARTES

BOSSUET ANATOMISTE ET PHYSIOLOGISTE ⁽¹⁾

Par A.-F. LE DOUBLE,

De l'Académie de Médecine

(Suite)

« PROPOSITION XII. — *Outre le secours que donnent les sens à notre raison pour entendre les besoins du corps, ils l'aident aussi à beaucoup connaître toute la nature.*

«... Comme les sensations ont leur rapport à certaines dispositions de l'objet ou du milieu ou de l'organe, ainsi qu'il a été dit; à chaque sensation l'âme apprend des choses nouvelles, dont quelques-unes regardent la substance du corps qui lui est uni, et la plupart n'y servent de rien. Car que sert, par exemple, au corps humain, la vue de ce nombre prodigieux d'étoiles qui se découvrent à nos yeux pendant la nuit? Et même, en considérant ce qui profite au corps, l'âme découvre par occasion une infinité d'autres choses; en sorte que, du corps où elle est enfermée, elle tient à tout, et voit tout l'univers se venir, pour ainsi dire, marquer sur ce corps, comme le cours du soleil se marque sur un cadran. Elle apprend donc, par ce moyen, des particularités considérables, comme le cours du soleil; le flux et le reflux de la mer; la naissance, l'accroissement, les propriétés différentes des animaux, des plantes, des minéraux; et autres choses innombrables, les unes plus grandes, les autres plus petites, mais toutes enchaînées entre elles. De ces particularités elle compose l'histoire de la nature, dont les faits sont toutes les choses qui frappent nos sens. Et par un esprit de rapport, elle a bientôt remarqué combien ces faits sont suivis. Ainsi elle rapporte l'un à l'autre: elle compte, elle mesure, elle observe les oppositions et le concours, les effets du mouvement et du repos, l'ordre, les proportions, les correspondances, les causes particulières et universelles, celles qui font aller les parties, et celle qui tient tout, en état. Ainsi, joignant ensemble les

principes universels qu'elle a dans l'esprit et les faits particuliers qu'elle apprend par le moyen des sens, elle voit beaucoup dans la nature et en sait assez pour juger que ce qu'elle n'y voit pas encore est le plus beau. »

Au total (1): « par les choses qui ont été dites, il se voit de combien l'entendement est élevé au-dessus du sens.

« Premièrement, le sens est forcé à se tromper à la manière qu'il le peut être. La vue ne peut pas voir un bâton quelque droit qu'il soit, à travers l'eau, qu'elle ne le voie tortu ou plutôt brisé; et elle a beau s'attacher à cet objet, jamais par elle-même elle ne découvrira son illusion. L'entendement, au contraire, n'est jamais forcé à errer; jamais il n'erre que faute d'attention; et s'il juge mal en suivant trop vite le sens ou les passions qui en naissent, il redressera son jugement, pourvu qu'une droite volonté le rende attentif à son objet et à lui-même.

« Secondement, le sens est blessé et affaibli par les objets les plus sensibles. Le bruit, à force de devenir grand, étourdit et assourdit les oreilles; l'aigre et le doux extrêmes offensent le goût, que le seul mélange de l'un et de l'autre satisfait; les odeurs ont besoin aussi d'une certaine médiocrité pour être agréables; et les meilleures, portées à l'excès, choquent autant ou plus que les mauvaises. Plus le chaud et le froid sont sensibles, plus ils incommodent nos sens. Tout ce qui nous touche trop violemment nous blesse: les yeux trop fixement arrêtés sur le soleil, c'est-à-dire sur le plus visible de tous les objets, et par qui les autres se voient, y souffrent beaucoup, et à la fin s'y aveugleraient. Au contraire, plus un objet est clair et intelligible, plus il est certain, plus il y est connu comme

(1) Voir *La Gazette Médicale du Centre* depuis le premier juin 1912.

(1) *De la connaissance de Dieu et de soi-même* Ch. I, art. 17 et Ch. IV, art. 1.

vrai, plus il contente l'entendement et plus il le fortifie. La recherche en peut être laborieuse, mais la contemplation en est toujours douce. C'est ce qui a fait dire à Aristote que le sensible le plus fort offense ce sens, mais que le parfait intelligible recrée l'entendement et le fortifie : d'où ce philosophe conclut que l'entendement, de soi, n'est pas attaché à un organe corporel, et qu'il est par sa nature séparable du corps.

« Troisièmement, le sens n'est jamais touché que

de ce qui se passe, c'est-à-dire de ce qui se fait et se défait journellement; et ces choses mêmes qui passent, dans le peu de temps qu'elles demeurent, il ne les sent pas toujours de même. La même chose qui chatouille aujourd'hui mon goût, où ne lui plaît pas toujours, ou lui plaît moins. Les objets de la vue lui paraissent autre au grand jour, au jour médiocre, dans l'obscurité, de loin ou de près, d'un certain point ou d'un autre. Au contraire, ce qui a été une fois entendu et démontré paraît toujours le même à l'entendement. S'il nous arrive de varier sur cela, c'est que les sens et les passions s'en mêlent, mais l'objet de l'entendement... est immuable et éternel : ce qui lui montre qu'au dessus de lui il y a une vérité éternellement subsistante...

« Ces trois grandes perfections de l'intelligence nous font voir qu'Aristote a parlé divinement, quand il a dit ce que nous venons de rapporter. »

Supérieure aux organes des sens et différant d'eux, c'est donc « l'âme avvertie et excitée par les sensations qui apprend et remarque ce qui se passe autour d'elle, pour ensuite pourvoir aux besoins des corps et faire ses réflexions sur les merveilles de la nature. »

La doctrine du Stagyrite, dont l'auteur *De la connaissance de Dieu et de soi-même* vient de faire un si magnifique éloge, a gagné certainement à être exposée et commentée par sa plume. Le philosophe grec n'a pas dit les choses ni aussi positivement ni avec autant de liaison. On peut s'en convaincre en

consultant sur la première différence des sens et de l'entendement le *Traité de l'âme*, livre III, chapitres III et IV; sur la seconde, le même traité, chapitre V; et sur la troisième, les *Derniers analytiques*, livre I^{er}, chapitres VIII et XXXI (1).

CHAPITRE III

LES SENS INTÉRIEURS

Bossuet a rattaché l'imagination et les passions

aux sensations. Et pour ce faire il a d'abord remarqué deux choses (2):

« La première, c'est que, toutes différentes que sont les sensations, il y a dans l'âme une faculté de les réunir; car l'expérience nous apprend qu'il ne se fait qu'un seul objet sensible de tout ce qui nous frappe ensemble, même par des sens différents, surtout quand le coup vient du même endroit. Ainsi, quand je vois le feu d'une certaine couleur, que je ressens le chaud qu'il me cause, et que j'entends le bruit qu'il fait, non seulement je vois cette couleur, je ressens cette chaleur et j'entends ce bruit, mais je ressens ces sensations comme venant du même feu.

« Cette faculté de l'âme qui réunit les sensations, soit qu'elle soit seulement une suite de ces sensations qui s'unissent naturellement quand elles viennent ensemble, ou qu'elle fasse partie de l'imaginative, dont nous allons parler; cette faculté, dis-je, quelle qu'elle soit, en tant qu'elle ne fait qu'un seul objet de tout ce qui frappe ensemble nos sens, est appelée le sens commun; terme, qui se transporte aux opérations l'esprit, mais dont la propre signification est celle que nous venons de remarquer.

« La seconde chose qu'il faut observer dans les sensations, c'est qu'après qu'elles sont passées, elles

(1) La publication de la traduction de presque toutes les œuvres d'Aristote, par Barthélemy Saint-Hilaire, rend aujourd'hui ce contrôle aisé.

(2) *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, ch. I, art. 4.



laissent dans l'âme une image d'elles mêmes et de leurs objets : c'est ce qu'on appelle imaginer. ».

On donne aujourd'hui le nom de sens commun à la faculté par laquelle la plupart des hommes jugent sainement des choses. C'est ce qu'on appelle le bon sens. Autrefois on se servait, et des philosophes contemporains se servent toujours du terme sens commun (*sensorium commune*) pour désigner un sens intérieur qui centralise et coordonne les impressions des objets reçues par chacun des cinq sens extérieurs. C'est, du reste, la définition qu'on en trouve plus loin dans *La connaissance de Dieu et de soi-même* (ch. I, art. 5) :

« On appelle sens extérieur, celui dont l'organe paraît au dehors, et qui demande un objet externe actuellement présent.

« Tels sont les cinq sens que chacun connaît. On voit les yeux, les oreilles et les autres organes des sens ; et on ne peut ni voir, ni ouïr, ni sentir en aucune sorte, que les objets extérieurs, dont ces organes peuvent être frappés, ne soient présents en la manière qu'il convient.

« On appelle sens intérieur celui dont les organes ne paraissent pas, et qui ne demande pas un objet externe actuellement présent. On range ordinairement parmi les sens intérieurs cette faculté qui réunit les sensations, c'est-à-dire le sens commun, et celle qui les conserve ou les renouvelle, c'est-à-dire l'imaginative. »

La célèbre distinction des sens en sens extérieurs ou externes et en sens intérieurs ou internes a été soulevée par saint Thomas d'Aquin qui l'a, à son dire, résolue par l'affirmative contre Aristote. Les sens externes sont au nombre de cinq. L'hypothèse d'un sixième sens externe, émise par Locke, Balmès et Laménais, doit être rejetée définitivement. Un sixième sens externe ne serait possible que s'il existait un sixième objet sensible à ajouter aux cinq déjà connus. C'est à un trouble ou à une exaltation de l'un ou l'autre ou de plusieurs d'entre eux qu'il convient d'attribuer les manifestations d'un sixième, d'un septième, etc., sens externes, signalés chez les hypnotiques. On a dit que c'est à un sens spécial appelé *sens musculaire*, *sens de l'activité musculaire* (Gerdy), etc., que nous sommes redevables des impressions sensorielles (*sensations kinésiques*) qui nous font apprécier la mise en jeu des ligaments, des tendons et des fibres musculaires. Ce sens musculaire qui jouerait un rôle capital dans l'équilibration et la marche, en nous permettant de régler plus ou moins consciencieusement le degré de contraction de nos muscles et la position de nos membres, a été nié par le professeur le plus éloquent et le plus persuasif qu'ait possédé la grande école de

médecine de Paris, le Tourangeau Trousseau (1) et depuis lui par J. Muller, Ludwig, Bernstein (2), Bernhardt (3), etc. Seglas a donné le nom de *Cénesthésie* ou *sens de l'existence*, « au sentiment que nous avons de l'existence de notre corps, sentiment qui, à l'état normal, s'accompagne d'un certain bien-être ». Chaque fonction vitale contribuerait pour sa part à ce sentiment, et de cet apport complexe résulterait cette notion confuse qui constituerait en somme la conscience du moi physique, et comprendrait toutes les sensations endogènes que nous avons du moi et de nos organes. Est-il possible de considérer comme un sens le sentiment que nous avons de l'existence de notre corps ? Je ne le pense pas et, dans tous les cas, de l'avis même de son inventeur, ce serait un sens complexe. Tout au plus se pose donc la question de savoir si on doit subdiviser le sens du toucher. Il est assez difficile de croire, en effet, que les trois sensations que peut nous fournir la peau, contact ou pression, température, douleur sont de même nature lorsque, dans certains états morbides, on voit qu'elles peuvent être paralysées isolément ou donner lieu à des sensations subjectives spéciales. Il est surtout difficile de croire que la douleur ne soit que le résultat d'excitations poussées au plus haut degré, car il est de nombreux sujets dont la sensibilité à la douleur est abolie (analgésie) avec conservation de toutes les autres espèces de sensibilité (tact, température) : il faudrait donc présumer alors que les terminaisons nerveuses sont devenues insensibles aux excitations les plus fortes, tout en demeurant aptes à être impressionnées par les plus faibles (4).

Des naturalistes modernes, et peut-être n'ont-ils pas tort, admettent l'existence chez les animaux d'un sixième sens externe, le sens de la direction (5). Les oiseaux migrateurs venant, au retour de chaque printemps, des cieux lointains de l'Afrique suivent une voie à peu près invariable. Des chiens emmenés en chemin de fer à plus de cent lieues de la demeure de leur maître, la retrouvent seuls, et on ne peut, pour expliquer ce fait, invoquer une acuité extrême de l'odorat. Le pigeon voyageur s'oriente avec une rapidité et une précision qui déconcertent. Un pigeon voyageur lâché à 600 kilomètres en mer, loin de toute île, revient à son colombier. Après avoir décrit dans

(1) TROUSSEAU, art. ataxie in *Nouveau dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*. t. III, p. 776.

(2) BERNSTEIN. Les Sens. Biblioth. scientif. internat.

(3) J. MULLER, LUDWIG cité par BERNHARDT. *Zu Lehre von muskelsinn*. 1873.

(4) Cf. H. TAINE. *De l'Intelligence*. Paris, 1870, t. I. livre III, *sensation du toucher*; Farges, le cerveau, p. 267, etc.

(5) D'après eux il serait même assez prononcé chez les sauvages, mais les hommes civilisés ne le posséderaient guère qu'à l'état rudimentaire.

l'air quelques tours de spirales, il s'envole à tire-d'ailes au-dessus de la plaine mouvante et uniforme à perte de vue. Le sens de la direction semble chez lui si prononcé que, pendant les ténèbres même, il ne s'égarer pas, il ne dévie pas de sa route.

Les Anciens, Avicenne excepté, ont cependant toujours pensé que cinq sens externes et quatre sens internes, le sens commun, le sens appréciatif, le sens mémoratif et le sens imaginatif suffisent à l'animal parfait (1) pour élaborer les actes de sa vie de relation. « La nature n'étant jamais en retard par rapport aux choses nécessaires, il doit, a remarqué saint Thomas d'Aquin, y avoir dans l'âme sensitive autant d'actions qu'en requiert la vie de l'animal parfait : *Cum natura non deficiat in necessariis oportet esse tot actiones animæ, quot sufficient ad vitam animalis perfectæ.* » (1 p. 9. 78, a, 4. c.)

Contrairement à l'Ecole subjectiviste qui réduit les mouvements du dehors comme ceux du dedans à de simples symboles (2), l'Ecole objectiviste dont Barthélemy Saint-Hilaire a pu dire (3) « qu'aucune n'a apporté dans ses recherches plus de sagacité et de science » et dont continuent à se réclamer même les psycho-physiologistes et mystiques contemporains (4), l'Ecole objectiviste, je le répète, fait jouer un rôle important dans la formation des idées au *sensorium commune*. Selon le docteur Angélique qui est un des porte-paroles les plus autorisés de cette Ecole dont la philosophie a été recommandée par Léon XIII à tout le clergé catholique (5) : « Il faut considérer les sens extérieurs comme autant de prolongements du sens commun qui serait ainsi la racine et le principe des sens extérieurs, dans l'unité physiologique du sensitif : *Vis sentiendi diffunditur in organa quinque sensuum ab aliquâ unâ radice communi, a quâ procedit vis sentiendi in omnia organa ad quam etiam terminantur omnes immutationes singulorum organorum... sensus interior... sicut communis radix et principius exteriorum sensuum.* (Saint Thomas *De Animâ*, II lect. 3 et I, p. 78, art. 4, ad. 2.)

(1) Les scolastiques divisaient les animaux en animaux parfaits et en animaux imparfaits, les reptiles et les vers, dont chacun des segments du corps, continue à se mouvoir lorsqu'il a été isolé de ses congénères.

(2) FOUILLE. *L'Avenir de la Métaphysique*, p. 154.

(3) Préface du *De Animâ*, p. 417.

(4) Cf. F. GOMBAULT. *L'Imagination et les Etats préternaturels* (ouvrage couronné par l'Institut catholique de Paris, 1899). Paris, 1899.

(5) Dans une lettre qu'il a adressée le 9 octobre 1866 à l'abbé Farges, Barthélemy Saint-Hilaire a noté : « Que Léon XIII a été admirablement inspiré quand, au début de son règne, il a recommandé avec toute l'autorité qui lui appartient, la philosophie du docteur Angélique ; c'est un service éminent qu'il a rendu à l'Eglise et à l'esprit humain.... » Dans la séance du 17 janvier 1891, de l'Académie des sciences morales et politiques, le même savant a ajouté : « que la plupart des théories d'Aristote et de saint Thomas sont reproduites et implicitement admises par la science moderne. »

« C'est lui qui voit par la vue, entend par l'ouïe, touche par le tact, lui seul qui prend conscience, totale, parfaite, de l'objet vu, entendu, touché... Chaque sens n'appréhende un objet commun que par le sensible propre qui est de son domaine particulier... La vue distingue le blanc du noir, du vert, etc., mais la vue ni le goût ne peuvent, ni l'une ni l'autre, distinguer le blanc du doux, parce qu'il faut pour distinguer un sens qui les connaisse l'un et l'autre. Ces objets ne peuvent donc être jugés que par le sens commun auxquels les perceptions de tous les sens se rapportent comme à leur terme : *Sicut sensibilia per accidens non apprehenduntur, nisi in quantum sensibilia propria apprehenduntur, sic ne sensibilia communia apprehendantur, nisi apprehendantur sensibilia propria : nunquam enim visus apprehendit magnitudinem aut figuram nisi in quantum apprehendit coloratum* » (eod. loc.).

« Le sens commun contrôle les erreurs d'un sens sur un objet commun, en consultant les autres sens, chacun dans son domaine et sous la direction de la raison.... Ainsi, sur l'étendue solide immédiatement perçue, il consultera spécialement le sens du toucher ; la vue ne serait pas dans son domaine propre, l'étendue n'étant son objet qu'indirectement et par accident : elle verra la lune, mais elle lui assignera un diamètre de quelques pieds, si elle ne subit pas une éducation préalable dans l'appréciation des distances. L'œil sera consulté sur les surfaces colorées comme sur un sujet propre ; ce n'est qu'indirectement et par circonstance, qu'il saisira la forme et l'étendue. L'oreille percevra en propre le son ; l'odorat, les odeurs ; la langue ou le palais les saveurs. D'eux-mêmes, s'exerçant dans les conditions normales, les sens ne trompent pas et atteignent sûrement leur objet propre. Ces conditions normales excluent, dès lors, tout empêchement venant de l'organe ou du milieu : les conditions sont changées si un defectus organique quelconque ou un milieu trompeur mettent le sens dans un état d'infériorité et d'impuissance. L'erreur est ici l'œuvre du désordre et de la corruption et non de la nature : *Nulla potentia cognoscitiva deficit a cognitione sui objecti nisi propter aliquem defectum aut corruptionem.* » (Saint Th. *Contra Gentes*, III, c. 107, ratio 8). Cf. aussi I, p. q. 17, a. 2. Quæst. disp. *De verit.* q. 1, a. II et I, p. q. 78, a 3, ad 2.

« Du sens commun découle la vertu perceptive de tous les sens particuliers... »

« Il perçoit les actions que les sens exercent sur eux-mêmes comme lorsque quelqu'un voit qu'il se voit. Cette double fonction ne peut être remplie par le sens propre parce qu'il ne connaît que la forme de l'objet sensible qui l'impressionne. Cette impression produit la vision, et il résulte de cette action pre-

SPÉCIFIQUE des DIARRHÉES et DYSENTERIES

Communications à l'Acad. des Sciences et à l'Acad. de Médecine de Paris

Adopté officiellement par les CONSEILS SUPÉRIEURS de SANTÉ des COLONIES et de la MARINE

Hordénine-Lauth

AMPOULES contenant chacune 0gr. 25 de sel par c. c.

NON TOXIQUE

BULLES contenant chacune 0gr. 10 de sel.

**DYSENTERIES des COLONIES, ENTÉRITES, TYPHOÏDES
DIARRHÉES INFANT., ENTÉROCOLITES, CHOLERA
HYPERCHLORHYDRIES, GASTRO-ENTÉRITES, etc.**

Litt. et Éch. C. PÉPIN, Doct. en Ph^{ie}, 9, R. du 4-Septembre, PARIS.

ELATINE BOÛIN

Extrait liquide concentré

DE **GEMME de SAPIN**
et Goudron de Norvège

AFFECTIONS des BRONCHES

MALADIES de la VESSIE et des REINS

Dose MOYENNE: 3 verres à Bordeaux par jour dans la boisson habituelle ou dans du lait chaud

S'emploie également en Fumigations, Pulvérisations et Inhalations.

PRIX: 2^{fr} 50.

A. FAGARD, Pharmacien de 1^{re} Cl. 23, Av. de La Motte-Piquet, PARIS ET TOUTES PHARMACIES.



MALTASE
Extrait sec de Malt
ABSOLUMENT PUR

Préparé à froid dans le vide à l'abri de l'air.

Alliment-ferment renfermant la totalité de la diastase et des matières solubles de l'orge germée.

6, Rue Guyot, PARIS. — TÉLÉPHONE 513-82.

FANTA

DÉPOT: MAISON BOUX

54, Rue du Commerce. — TOURS

Et dans toutes Pharmacies

CHAMPAGNE
GEORGE GOULET
REIMS

Prix-Courant

	PAR BOUTEILLE
Extra Quality Brut (Goût Anglais)...	9 fr, 50
Extra Quality Dry (Goût Américain) ..	9 »
Extra Demi-Sec (Goût Français).....	8 50
Crémant Royal.....	5 »
2/2 Bouteilles 50 centimes en plus	
FRANCO GARE DESTINATRICE	

Agent Général: MAURICE DUCLOS
8, Rue J.-J. Rousseau. — NANTES

Traitement de la Syphilis par les injections mercurielles intra-musculaires **VIGIER**.

Hulle grise stérilisée indolore **VIGIER** à 40 %
Seringue spéciale du Dr Barthélemy et **VIGIER** pour injections d'huile grise
Huile au calomel indolore **VIGIER** à 0 gr. 05 par c. m. c.
Huile au bi-odure de mercure indolore **VIGIER** à 0 gr. 01 par c. m. c.
Huile au Sublimé **VIGIER** à 0 gr. 01 par c. m. c.
12, Bd Bonne-Nouvelle, Paris

PURGYL
AGIT sans COLIQUES
LE MIEUX TOLÉRÉ par les ENFANTS
Ph^{ie} KÉHLY, 74, Rue Rodier, PARIS
Echantillons aux Médecins.

PURGO-LAXATIF DOUX

★ + + + Digestion, Foie, Goutte, Gravelle, Diabète, Rhumatismes + + + ★

VALS SOURCE LA FAVORITE

Embouteillage aseptique. Bouteilles et Bouchons stérilisés.

★ + + + ARRÊTE LES DIARRHÉES INFANTILES + + + ★

mière une autre impression qui affecte le sens commun et lui fait percevoir la vision elle-même (*Eod. loc.*) ». C'est, pour m'exprimer comme Leibnitz (1), une *aperception* s'exerçant sur la *perception*.

Mais je cite derechef saint Thomas d'Aquin :

« Les sens externes et le sens commun ne suffisent pas... Sentir, prendre connaissance de la sensation, c'est l'acte premier de la vie animale; elle a d'autres exigences. L'animal a besoin pour vivre du sens *appréciatif*, de la *mémoire* et de l'*imagination*. Il ne lui est pas seulement indispensable de saisir l'objet présent; il doit le percevoir absent, par une sorte de prolongement de la sensation. Autrement l'absence de l'objet, le rendrait indifférent, inerte...

(1) LEIBNITZ. La monadologie, § XIV.

il ne s'ingénierait pas à chercher la nourriture qui lui convient; l'oiseau ne se déplacerait pas pour découvrir le duvet délicat et doux qui doit tapisser son nid, ni les brindilles de mousse et de paille, matières premières de l'édicule aérien. Tous les animaux resteraient, par instants, comme frappés d'immobilité et la nature serait obligée de subvenir directement aux besoins de tous ces vivants. Comme le mouvement de l'animal suit sa perception, l'animal ne se mettrait pas en mouvement pour tendre vers l'objet absent: *Cum animalis motus et actio sequantur apprehensionem, non movetur animal ad inquirendum aliquid absens.....; movetur absens apprehensum.* » (1 p. 9, 78, a, 4, c.).

(A suivre).

LES RISSETTES JAUNES

“ Petites Misères de la Vie Conjugale ”
mises à la scène d'après Honoré de Balzac

PAR

MM. HORACE HENNION & EMMANUEL MORIN

(Suite)

CAROLINE

Tu viens d'arranger ce roman-là pendant que je te parlais!... Voyons, regarde-moi! J'irai voir Braschon demain... (ADOLPHE ne peut retenir une contraction nerveuse). Tu ne peux t'empêcher de rire, vois-tu, vieux monstre!

ADOLPHE

Je ris de ton entêtement.

CAROLINE

J'irai demain chez Mme de Fischtaminel.

ADOLPHE impatienté.

Ah!... va où tu voudras!...

CAROLINE, tirant son mouchoir, s'épongeant les yeux

Quelle brutalité!... (A part, rageuse) Tu me paieras ça!

ADOLPHE, après un silence.

Dis-donc, si nous parlions d'autre chose?... Est-ce qu'il est venu quelqu'un te voir, cet après-midi?...

CAROLINE, qui s'est vile remise.

Oui, Mme Deschars est venue (1).

ADOLPHE

Ah!

CAROLINE, avec une conviction devenue réelle.

Elle avait une bien belle robe, Mme Deschars.

ADOLPHE, avec une conviction tout à fait feinte.

Elle a du goût.

CAROLINE

C'est son mari qui la lui a donnée.

ADOLPHE

Ah!

CAROLINE

Oui, une robe de 400 francs... tout ce qui se fait de plus beau en soie.

ADOLPHE, incrédule.

400 francs?

CAROLINE

Mais il y a deux lès de rechange et un corsage.

ADOLPHE, plaisantant.

Il fait bien les choses, M. Deschars.

CAROLINE, séchement.

Tous les hommes n'ont pas ces attentions-là!

ADOLPHE

Quelles attentions?

CAROLINE

Mais, Adolphe, penser aux lès de rechange et à un corsage pour faire encore servir la robe quand elle ne sera plus de mise, décolletée...

(1) Variations, — *crescendo-poco à poco*. (H. H. et E. M.)

ADOLPHE

Prévoyance et économie sont des attentions que toutes les femmes n'apprécient pas de la même façon.

CAROLINE

Qu'est-ce à dire ?...

ADOLPHE, à part.

Oh ! rien, rien... (A part) Caroline veut encore une robe.

CAROLINE

Ah ! M^{me} Deschars peut se vanter d'être une heureuse femme ! On ne lui refuse rien, à elle !

ADOLPHE

Vraiment !

CAROLINE

M. Deschars l'emmène souper, ce soir-même, au « Cadran Bleu ».

ADOLPHE

Ah ! bah !...

CAROLINE

Ce n'est pas M. Deschars qui sortirait toute une journée sans sa femme.

ADOLPHE

Ni elle, sans lui.. Et leur conversation doit être palpitante d'intérêt...

CAROLINE

Jamais ils ne vont nulle part sans se donner le bras.

ADOLPHE

C'est touchant.

CAROLINE

Je les ai rencontrés, il y a quelques jours, M. Deschars conduisait sa femme chez le tapissier ; car M. Deschars a complètement renouvelé la chambre de sa femme.

ADOLPHE

Tiens ! Braschon n'est-il pas en train de remettre à neuf ta salle à manger ?

CAROLINE

Parfaitement... Mais de même M. Deschars a fait remonter à la nouvelle mode les diamants de M^{me} Deschars.

ADOLPHE, à part.

Décidément, ce n'est pas une robe... Que peut-elle bien vouloir ? Un ameublement, des bijoux ?... Pourquoi pas tout cela et la robe avec ?... Oh ! alors !... (Il revient vers CAROLINE). Tiens, Caroline, il me vient une idée. Veux-tu que nous nous amusions, tous deux, ce soir ? Nous irons voir quelque bêtise aux Variétés. Et puisque nous allons aux Variétés, dinons au cabaret, comme M^r et M^{me} Deschars ; mais nous, au « Rocher de Cancale » ! Tu vois que je ne te refuse rien.

CAROLINE

Parce que tu sais que je ne puis accepter.

ADOLPHE, profondément désappointé.

Et pourquoi cela ?

CAROLINE

Parce que je n'ai rien à me mettre.

ADOLPHE

Mais, ta nouvelle robe, presque pareille à celle de M^{me} Deschars ?

CAROLINE

La robe que tu as été obligé de me faire faire pour nos dernières visites ?... Mais, mon cher, y penses-tu ?... Une robe de visite pour aller chez Borel ou chez Véry ?

ADOLPHE

Mais alors, ta robe de cortège pour la noce des Du Buisson ?

CAROLINE

Elle date de dix mois ; elle n'est plus mettable.

ADOLPHE

Ainsi, tu n'en vois pas une parmi la douzaine qui encombre nos penderies ?

CAROLINE

Pas une... Et je ne comprends pas, mon ami, que tu ne t'en rendes pas compte. Je rougirais pour toi de me présenter dans une toilette qui ne convient pas en des lieux où une femme convenable ne saurait se montrer.

ADOLPHE

Alors, contentons-nous du théâtre... allons au Grand Opéra ? Car tu as une robe de Grand Opéra.

CAROLINE

Tu me la reproches, peut-être ?

ADOLPHE

Mais non !... il n'est pas question de cela... Je dis seulement que, puisque tu en as une, il faut en profiter...

CAROLINE

Merci... pour aller entendre encore *Guillaume-Tell*... On ne joue que cela. J'en ai assez.

ADOLPHE

Je croyais que c'était ta passion.

CAROLINE

Sans doute ; mais quand on a entendu vingt fois roucouler : « Viens dans ma nacelle... ».

ADOLPHE

Ce bateau vous donne le mal de mer... tu as raison. Alors, voudrais-tu que nous allions aux « Folies » faire des folies ?... (CAROLINE fait signe que « non » en boudant) En vérité, je voudrais bien savoir ce qui peut te faire plaisir ?...

CAROLINE, du haut de sa grandeur.

Je ne suis pas une oie de Strasbourg, et je n'ai pas besoin d'entendre des sottises....

ADOLPHE

On peut en effet mieux employer quatre mille francs par mois, je n'en disconviens point...

CAROLINE

Je ne comprends pas...

ADOLPHE

Avec le quart de cette somme offert à d'estimables forçats, à de jeunes libérés, à d'honnêtes criminels, on devient un parrain, un petit manteau bleu, un bienfaiteur de l'humanité, et une jeune femme est alors fière de son mari.

CAROLINE

Fière de son mari ?... Je voudrais bien que M. Deschars soit là, afin de lui demander si, pour que sa femme soit fière de lui...

BENOITE annonce M. DESCHARS.

TÉLÉPHONE 114

PRODUITS PHYSIOLOGIQUES A. DE MONTCOURT

49, Avenue Victor-Hugo, BOULOGNE-PARIS

EXTRAIT Gastrique MONCOUR Hypopépsie En sphérulines dosées à 0 gr. 125 De 4 à 16 sphérulines par jour.	EXTRAIT Hépatique MONCOUR Maladies du Foie Diabète par anépathie En sphérulines dosées à 30 c/gr. en doses de 12 gr. En suppositoires dosés à 3 gr. De 4 à 16 sphérulines p. jour De 1 à 4 suppositoires —	EXTRAIT Pancréatique MONCOUR Diabète par hyperhépatie En sphérulines dosées à 20 c/gr. En suppositoires dosés à 1 gr. De 2 à 10 sphérulines p. jour De 1 à 2 suppositoires —	EXTRAIT ENTÉRO-PANCRÉATIQUE MONCOUR Affections intestinales Troubles dyspeptiques En sphérulines dosées à 25 c/gr. De 1 à 4 sphérulines par jour.	EXTRAIT Intestinal MONCOUR Constipation Entérite muco-membraneuse En sphérulines dosées à 30 c/gr. De 2 à 6 sphérulines par jour.
EXTRAIT de Bile MONCOUR Coliques hépatiques Lithase Ictère par rétention En sphérulines dosées à 10 c/gr. De 2 à 6 sphérulines par jour	EXTRAIT Rénal MONCOUR Insuffisance rénale Albuminurie Néphrites, Oremie En sphérulines dosées à 15 c/gr. De 4 à 16 sphérulines par jour	CORPS Thyroïde MONCOUR Myxœdème, Obésité Arrêt de Croissance Fibrômes En bonbons dosés à 5 c/gr. En sphérulines dosées à 35 c/gr. De 1 à 4 bonbons par jour De 1 à 6 sphérulines —	POUDRE Ovarienn MONCOUR Aménorrhée Dysménorrhée Ménopause Neurasthénie féminine En sphérulines dosées à 20 c/gr. De 1 à 3 sphérulines par jour	AUTRES Préparations MONCOUR Extrait de Muscle lisse Extrait de Muscle strié Moelle osseuse Myocardine Poudre surrénale Thymus, etc., etc.

Toutes ces préparations ont été expérimentées dans les Hôpitaux de Paris. Elles ne se délivrent que sur prescription médicale.

LABORATOIRE
des Pansements
ET
Produits Aspetiques

J. R.

ROUY
93, Rue Lakanal, 93
TOURS
Téléphone : 3-64

Perfectyl-Ampoules

TUBERCULOSE - TOUX CHRONIQUE
Bronchite; Catarrhe, etc.

Sirop VÉDIA

Gaïacol synthétique pur
ACTION RAPIDE ET CERTAINE
TRÈS AGRÉABLE A PRENDRE

Echantillons sur demande
J. COMBEFREYROUX, Pharmacien
134, Avenue Parmentier, Paris

CHOLÉINE

CAPSULES GLUTINISÉES
A L'EXTRAIT INALTÉRABLE DE FIEL DE BŒUF

CAMUS

**MALADIES
DU FOIE
ENTÉRO-COLITE
CONSTIPATION**

Déposit :
Pharmacie CAMUS
MOULINS (Allier).
Echantillon et Littérature
sur demande à MM. les Docteurs

8008 - FUMOUZE, 78, FAUBOURG ST-DENIS, PARIS
DETAIL : CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS

TOPIQUES CHAUMEL

CHRYMÈRES CHAUMEL INTRAUTÉRINS
CHRYMÈRES CHAUMEL INTRAVAGINAUX
ADULTES SUPPOSITOIRES CHAUMEL
MÉTROPOLYTES CHAUMEL
OVULES CHAUMEL
BOUGIES CHAUMEL (URÉTHRALES)
DIMENSIONS RÉDUITES DE MOITIÉ

ICHTHYOL

ÉTABLISSEMENT de SAINT-GALMIER (Loire)
Société Anonyme, Capital : 2.112.50 fr.

EAUX MINÉRALES NATURELLES

SOURCES BADOIT

Déclarée d'utilité publique
EAU DE TABLE SANS RIVALE
SOURCE ROMAINE
EXTRA GAZEUSE

Sources Rémy, Noël
et les Centrales

VENTE PAR AN : 25 Millions de Boutelles

Médicaments injectables,
Sérums, Produits stérilisés,
Radium en suspension,

PRODUITS au
RADIUM DE JABOIN
Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris,
LABORATOIRE PHARM. du RADIUM, 27, Rue de Miromesnil, Paris.

Radio-Digestine,
Radio-Spiriline, Radio-
Santal, Radio-Quinine, et c.
LITTÉRATURE SUR DEMANDE.

CURE DE SOMMEIL

appliquée au traitement des
MALADIES NERVEUSES
—
et PSYCHIQUES

SOMNARIUM de LOCHES (L. et L.)

Notices sur demande

IODURASE COUTURIEUX

(Ioduro-Enzymes) en Capsules kératinisées
57, Av. d'Antin, Paris

Une Capsule renferme 50 centigr. d'IODURE de Potassium

LEVURINE EXTRACTIVE

En Comprimés : 2 à 9 par jour.

35 fois plus
active que la **Levure de Bière**
Ch. COUTURIEUX, 57, Avenue d'Antin, PARIS

“ SIRODION ”

Sirop composé contre

GRIPPE -- TOUX -- ASTHME -- COQUELUCHE

DOULEUR DE TOUTE NATURE

Docteur!!!

Sans Opium, sans Bromoforme, sans Créosote ni dérivés.

Avec un produit MÉDICAL

(à publicité exclusivement médicale)

Voulez-vous sans accidents secondaires à tous les âges (à partir d'un an) et dans tous les cas obtenir des résultats rapides???

Essayez

et

Si satisfait

Prescrivez :

le “ **Sirôdion** ”

de L. Martin, pharmacien, rue de Paris, 228
à MONTREUIL (Seine)

Echantillons gratuits aux Docteurs sur demande.

PRODUIT FRANÇAIS SANTHÉOSE

Le plus fidèle — Le plus constant
Le plus inoffensif des DIURÉTIQUES

L'adjuvant le plus sûr des CURES de Déchloruration
EXISTE SOUS LES QUATRE FORMES SUIVANTES :

SANTHÉOSE PURE { Affections cardio-rénales
Albuminurie, Hydropisie

S. PHOSPHATÉE { Sclérose cardio-rénale
Anémie, Convalescences.

S. CAFÉINÉE { Asthénie, Asystolie
Maladies infectieuses

S. LITHINÉE { Présclérose, Artério-sclérose
Goutte, Rhumatisme.

La SANTHÉOSE ne se présente qu'en cachet
ayant la forme d'un cœur. Chaque boîte renferme
cachets dosés à 0.50 centigr.- Dose : 1 à 4 par jour.

PRIX : 5 Fr.

Vente en Gros : 4, rue du Roi-de-Sicile. PARIS



**USAGE ENFANTS
DES DOCTEURS**

SUC D'ORANGE MANNITÉ
INOFFENSIF — DÉLICIEUX

**NÉO-LAXATIF
CHAPOTOT**

Echant. : 56, Boul^d Ornano, PARIS

MASTICATOIRE FERLYS

A LA PEPSINE

Seule façon efficace de prescrire la pepsine.

Excite le réflexe gustatif aboli par l'état
saburral de la plupart des dyspeptiques.

Augmente la sécrétion salivaire qui active
la sécrétion gastrique.

Développe le pouvoir protéolytique du Suc
gastrique par l'apport du ferment actif
nécessaire.

Employé avec succès dans les cas de : *Dyspepsie, Hyperchlorhydrie, Dilatation, Entérite, Sécheresse de la Bouche* chez les Diabétiques.

Indispensable aux personnes obligées de manger très vite.
Utile pour se déshabituer de l'usage du tabac.

Nécessaire aux *Coureurs, Cyclistes, Hommes de Sport*,
pour obtenir la fraîcheur de la bouche en conservant une sécrétion constante de la salive.

Soc. de Thérapeutique de Paris (Séance du 13 avril 1910).

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLON

Laboratoires H. FERRÉ, BLOTTIÈRE & C^{ie}
28, Rue Richelieu, Paris.

CAROLINE

Je ne puis le recevoir, Adolphe, je te laisse ce soin.

CAROLINE sort à la hâte, M. DESCHARS entre.

SCÈNE IX

ADOLPHE, M. DESCHARS

M. DESCHARS, la main tendue.

Bien le bonsoir... Il y a un siècle qu'on ne vous a vu : comment vous portez-vous?... Vous ne venez pas nous voir... Vous nous oubliez...

ADOLPHE

Oh ! grand Dieu, non !... Il n'est question ici que de M^{me} Deschars et de vous, — de vous, surtout, monsieur Deschars...

M. DESCHARS

Comment cela ?

ADOLPHE

Parfaitement ! De vous, monsieur Deschars ! — A tout moment, à tout propos, et même hors de propos, — vous apparaissez, monsieur Deschars, dans notre ménage, comme le modèle des maris, — à en croire, du moins, Caroline.

M. DESCHARS

Elle est bien bonne !...

ADOLPHE, bondissant.

Qui ça ? Caroline ?...

M. DESCHARS

Non, l'histoire que vous lui attribuez.

ADOLPHE

Jugez-en, je ne puis me permettre la moindre parole, le moindre geste un peu trop vif ; je ne puis élever la voix, sans entendre aussitôt cette phrase sifflante et vipérine : — « Ce n'est pas M. Deschars qui se conduirait ainsi ! » — Ces mots : — « Vois donc un peu si M. Deschars se permet jamais » est une épée de Damoclès, ou, ce qui est pis, une épingle..., et mon amour-propre est la pelote où ma femme la fourre, la retire et la refourre continuellement, sous une foule de prétextes inattendus et variés...

M. DESCHARS

Alors, mon cher Adolphe, nous pouvons nous serrer la main. Si votre femme me statue, m'aureole et me sanctifie comme le mari idéal, M^{me} Deschars vous canonise journellement avec un égal entrain. Tous les deux, et combien d'autres avec nous, nous sommes logés à la même enseigne. Bien malin celui qui peut se vanter d'arriver à satisfaire sa femme... Et le diable seul doit savoir ce qui peut leur plaire !

ADOLPHE

Comme vous le dites ! Oui... mais c'est fini... Figurez-vous, mon cher monsieur Deschars, — je puis bien, n'est-ce pas, vous le dire en confidence ?

M. DESCHARS

Mais, comment donc... comptez...

ADOLPHE

Ce matin, la couturière arrive pour une toilette neuve ; ma femme essaie la robe ; l'ouvrière veut l'agrafer ; mais elle a beau rassembler ses forces, elle n'y parvient pas. On m'appelle à la

rescousse. Après un tirage de la force de deux chevaux, — un vrai treizième travail d'Hercule, — il se déclare un hiatus de deux pouces ! L'inexorable couturière ne peut cacher à Caroline que sa taille a changé. Caroline, atterrée, constate qu'elle perd de ses grâces anciennes, enfin qu'en termes vulgaires, elle épaisit... Elle constate même, en se regardant avec soin dans la glace, que des rubis fleurissent sur ses pommettes et sur les ailes si pures de son nez : et, de tous ces méfaits, elle accuse, devinez qui ?... (M. DESCHARS fait un geste évasif.) Votre serviteur, Adolphe, ce profond scélérat, qui, elle le voit bien, veut faire d'elle une mère gigogne, et lui ôter ses moyens de séduction... Et c'est parce que Caroline m'a refusé précisément, il n'y a qu'un instant, d'aller en partie fine, que j'ai le plaisir de me trouver ici pour vous recevoir, cher monsieur Deschars.

M. DESCHARS

Voici ce qui m'amène... Je vous invite, mon cher Adolphe, à venir avec votre dame inaugurer notre maison de campagne de Ville-d'Avray.

ADOLPHE

Ce sera un plaisir pour nous, car nous ne la connaissons pas encore, votre villa. C'est, paraît-il, un paradis terrestre.

M. DESCHARS, sans enthousiasme.

Mon Dieu, oui... et non...

ADOLPHE

Voyons narrez moi ça un peu.

M. DESCHARS

Oh ! je préfère vous en faire la surprise. Le tour du propriétaire, vous comprenez.

ADOLPHE

Evidemment ! Heureux monsieur Deschars ! Heureuse madame Deschars ! que ma femme va donc encore l'envier !...

M. DESCHARS

Je m'en doute ! Mais si vous voulez doucher son enthousiasme, faites-lui bien remarquer qu'à côté des charmes de la villa, il y a aussi... heum ! heum !...

ADOLPHE

Que peut-il bien y avoir ?...

M. DESCHARS

Oh ! rien de bien grave peut-être ; mais enfin quelques symptômes alarmants qui se sont déclarés avec une effrayante rapidité !... (1) Ainsi, à la campagne, vous ne le croiriez pas, on paie une tasse de lait vingt-cinq centimes quand il est baptisé, cinquante centimes quand il est « anhydre » disent les chimistes. La viande est moins chère à Paris qu'à Sèvres, expérience faite des qualités ; les fagots de bois se vendent comme s'ils venaient de Campêche ; les fruits sont hors de prix ; une belle poire coûte plus, prise à la campagne, que dans le jardin (anhydre !) qui fleurit à l'étalage de Chevet. — Les légumes s'élancent de chez les maraîchers pour rebondir à la halle. Mme Deschars qui jouit d'un jardinier-concierge, est obligée d'avouer que les légumes venus dans notre terrain nous coûtent deux fois plus cher que ceux achetés à Paris, chez une fruitière qui a boutique, qui paie patente, et dont l'époux est électeur. Malgré les efforts et les promesses du jardinier-concierge, les primeurs ont toujours à Paris une avance d'un mois sur celles de la campagne. — Enfin je me demande comment on fait pour ne vendre que cinq centimes à la halle un chou qui doit être arrosé tous les jours deux fois, depuis sa naissance jusqu'au jour où on le coupe.

(1) « Nosographie de la Villa » (H. de B.).

ÉNÉSOL

SALICYLARSINATE de MERCURE (38, 46% de Hg. et 14,4 de As, dissimulés).

AVANTAGES DE L'ÉNÉSOL

FAIBLE TOXICITÉ, 70 fois moindre que Hg 1^{er}, Haute valeur analeptique. Une dose de 0 gr. 10 par kilo d'animal et contenant 0 gr. 038 de mercure n'a pas incommodé le lapin, la mort n'est survenue qu'avec une dose triple, soit 0 gr. 114 de Hg. (COIGNET).

INDOLENCE de L'INJECTION, signalée par tous les auteurs.

DOUBLE ACTION STÉRILISANTE SPÉCIFIQUE :

- 1^{er} L'ÉNÉSOL agit comme *hydrargyrique*.
- 2^e L'ÉNÉSOL est, vis-à-vis du spirochète, un *agent arsenical* majeur; introduit dans l'organisme par voie intramusculaire ou intraveineuse, il assure rapidement une stérilisation durable.

APPLICATIONS THÉRAPEUTIQUES

TOUTES LES MANIFESTATIONS DE LA SYPHILIS.

L'ÉNÉSOL réunit toutes les indications réservées aux arsenicaux comme aux hydrargyriques. Il est le médicament de choix des syphilitiques réduits à l'état de misère physiologique. Il peut être administré à hautes doses et répond aux indications d'urgence de même qu'il permet la médication d'entretien. L'ÉNÉSOL réussit dans les affections nerveuses parasymphilitiques, là où les autres préparations échouent si souvent. (FREY, QUÉYAT, HUDOVERNIG).

L'ÉNÉSOL possède la propriété de faire disparaître la réaction de Wassermann dans la plupart des cas, résultat que l'on n'obtient que rarement avec l'arsenobenzol. L'action de l'ÉNÉSOL sur la réaction de Wassermann a été bien étudiée par FLECKSEDER (Clinique du Prof. Von Neusser, de Vienne), par FREY, THOREL, FRAENKEL et KAHN, AGAMENNONE, GOLDSTEIN, etc.).

PHARMACOLOGIE ET DOSES.

Ampoules de 2 cc. et de 5 cc. d'une solution dosée à 0 gr. 03 cgr. par cc.

DOSE MOYENNE : 2 cc. correspondant à 6 cgr. d'ÉNÉSOL par jour.

DOSES MASSIVES OU DE SATURATION. Injections intramusculaires de 4 à 6 cc. (soit 12 à 18 cgr. d'ÉNÉSOL), tous les 2 ou 3 jours. Injections intraveineuses de 2 à 10 cc. (soit 6 à 30 cgr. d'ÉNÉSOL), selon le sujet, l'urgence et la gravité, tous les 2 ou 3 jours.

LABORATOIRES CLIN, 20, Rue des Fossés-Saint-Jacques, PARIS.

SPÉCIALITÉ DE LUNETTES

Et Pince-Nez

F. LEFÈVRE

OPTIQUE MÉDICALE

60, Rue Nationale. — TOURS

Exécution rigoureuse des ordonnances
de Messieurs les Docteurs Oculistes

KODAKS - PHOTO

Travaux photographiques

**PASTILLES
BRUNELET**

Soulagement Immédiat des
Maladies de la GORGE, du LARYNX

Antiseptie constante de la Bouche.

ECHANTILLONS GRATUITS A MM. LES DOCTEURS.

22, Rue de Turbigo, Paris.

HYGIÈNE de l'INTESTIN



Echantillon gratuit
9, rue Auberet 2, rue Boudreau, Paris

ADOLPHE

Mais, à vous croire, cher monsieur Deschars, une campagne loin d'être un plaisir. serait une plaie vive !...

M. DESCHARS

Ah ! mon ami, vous l'avez dit... ce qu'il y a de mieux en fait de campagne, c'est d'y aller chez les autres...

ADOLPHE

Et donc, le proverbe anglais a raison : « N'ayez jamais de journal, de maîtresse, ni de campagne : il y a toujours des imbéciles qui se chargent d'en avoir pour vous ! »

M. DESCHARS

Avoir une campagne à soi ! Quelle idée ma femme m'a t-elle fourrée-là ! Et s'il n'y avait pas quelques compensations !... (Il sourit énigmatiquement.)

ADOLPHE, curieux

Oh ! il y a donc des compensations ?

M. DESCHARS, de plus en plus énigmatique.

Eh ! eh !... Mais ceci, c'est le secret professionnel !

ADOLPHE

Eh bien ! dites, entre nous !...

M. DESCHARS

C'est vrai, nous avons le devoir de nous soutenir entre hommes. Et pour que vous puissiez me défendre à l'occasion, il faut bien que nous soyons d'accord, sans quoi...

ADOLPHE

Assurément... Alors ?

M. DESCHARS, tout frétilant

Alors ? (En confidence après un regard circulaire et scrutateur) Avec ma femme cloîtrée à Ville-d'Avray, il m'est enfin possible de passer à Paris, des après midi !!!

ADOLPHE, riant

Voyez-vous ça ! monsieur Deschars ! Qui l'eût cru ! Heureux coquin ! La petite Du Buisson, hein ?

M. DESCHARS

Chut !

ADOLPHE

Elle est charmante ! Ah ! l'heureux gaillard !...

M. DESCHARS

Chut !

ADOLPHE

Mes félicitations !. C'est un buisson de roses qui ne manque pas de piquant !

M. DESCHARS

Je pensais même la rencontrer chez vous ce soir, cette charmante enfant.

ADOLPHE

Elle n'est certainement pas ici... Et vous faites chou-blanc...

M. DESCHARS, se préparant à prendre congé

Oui, pour une fois, je fais buisson creux !.. — Ainsi, n'est-ce-pas, c'est entendu, vous viendrez ? On s'ennuie tellement là-bas ! Vous viendrez nous distraire un peu...

ADOLPHE

Comptez sur nous, cher monsieur Deschars, comptez sur nous. (ADOLPHE reconduit M. DESCHARS jusqu'à la porte.)

SCÈNE X

ADOLPHE, puis CAROLINE

ADOLPHE, en rentrant, appelle CAROLINE

Caroline ! Caroline.

CAROLINE, apparaissant, froide comme un glacier de Suisse.
Qu'y a-t-il ?

ADOLPHE

Il y a que les Deschars nous invitent à aller passer une journée chez eux, dans leur campagne.

CAROLINE

Ah !

ADOLPHE

Et j'ai promis à M. Deschars.

CAROLINE

Pour toi, oui, mais pas pour moi.

ADOLPHE

Comment cela ?

Adopté par l'Assistance Publique

BIO LACTYL

Ferment lactique Fournier

AFFECTIONS GASTRO-INTESTINALES

ENTÉRITES glaireuses, calculeuses, muco-membraneuses
DIARRHÉES INFECTIEUSES, APPENDICITES, DERMATOSES

LABOR. FOURNIER FRÈRES, 27, Bd de l'Hôpital, Paris.

CAROLINE
Tu iras seul.

ADOLPHE
Et la cause ?

CAROLINE
Moi... je n'ai rien à me mettre.

ADOLPHE, *stupéfait*
Encore... Rien à te... Ah ! c'est trop fort !

CAROLINE, *candidement*
Et c'est pourtant la vérité.

ADOLPHE, *ricanant*
La vérité toute nue, comme elle sort du puits : elle est bien femme : elle a un miroir et elle n'a rien à se mettre ! — Mais tu as au moins huit robes pour trotter en ville.

CAROLINE, *tranquillement*
Et bien ! après ? Oui, j'ai huit robes de ville. Mais pas une seule possible pour faire ce voyage.

ADOLPHE
Un voyage ! aller pour un jour à Ville-d'Avray.

CAROLINE
Evidemment ! Comment irons-nous par le coche d'eau, par les messageries, ou en voiture particulière ?... Moi, je préfère la voiture.

ADOLPHE
Moi aussi.

CAROLINE
Alors ! il nous faudra deux heures pour nous y rendre, et autant pour en revenir, tu vois bien que je ne puis me passer d'un costume de voyage.

ADOLPHE
Mais la robe que je viens de payer cent écus comptant ?

CAROLINE, *dédaigneuse*
Mais, mon pauvre. Elle est en jacons brodé, et garnie de prétextaille. Est-ce là une robe de voyage ? Il faut être... ce que tu es, pour ignorer ces choses élémentaires. (*Faisant dévier un peu la conversation*) Ah ! les hommes sont bien heureux de ne pas avoir à s'occuper des soins du ménage. Ils nous en laissent tout le fardeau.

(A suivre).

LETTRE D'ANGLETERRE

Un savant anglais vient de communiquer au *Lancet* le résultat de ses expériences sur la composition chimique de l'asperge. Voici le résumé de ses conclusions :

Etant donnée la popularité de l'asperge, il est intéressant d'en faire à nouveau l'analyse. Si nous nous souvenons qu'elle appartient à la même famille que l'ail, le poireau et l'oignon, — la famille des *Liliacées*, — nous pouvons nous attendre à trouver certains éléments communs dans ces divers légumes.

Le plus remarquable de ces éléments est peut-être le soufre en combinaison sous forme d'huile, mais dans l'asperge il ne s'impose pas au goût et à l'odorat comme dans l'oignon cru. Cependant on peut faire une expérience assez curieuse : si on laisse dans l'eau pendant quelques jours des pousses tendres d'asperges, l'odeur d'oignon ne tarde pas à se développer et finit par devenir très sensible. Ou encore, en faisant de l'extrait d'asperge avec de l'éther, on obtient une huile dont l'odeur se rapproche de celle de l'oignon cru. A l'analyse, on trouvera que cette huile contient du soufre. C'est probablement ce soufre constitutif qui donne une odeur particulière, bien connue à l'urine, lorsqu'on a mangé des asperges, et non l'autre principe particulier à l'asperge, l'asparagine.

Il y a des raisons de croire, cependant, que l'asparagine possède des propriétés nettement diurétiques. Selon notre analyse, les pousses tendres en contiennent environ 0,5 p. 100. Quant à la valeur nutritive actuelle de l'asperge, elle doit être estimée assez faible, étant donné surtout que les principes nutritifs qui existent dans cette plante peuvent être extraits rapidement par l'eau bouillante et même par l'eau froide.

L'asperge crue ne contient guère qu'un dixième environ de principes nutritifs, dont 70 p. 100 sont solubles dans l'eau froide, et au moins 80 p. 100 dans l'eau bouillante. Il s'en suit qu'après la cuisson une quantité

très considérable de ces principes restent dans l'eau où l'asperge a été bouillie.

Les éléments ainsi enlevés consistent en sucres, gommes, protéines et à peu près tous les sels phosphatés, de sorte que l'on peut recommander les qualités nutritives de la soupe aux asperges, si l'on emploie pour la faire l'eau dans laquelle elles ont été bouillies.

La quantité de sucre s'élève dans l'asperge à une moyenne de 3,6 p. 100 ; les protéines (calculées d'après la totalité de l'azote) à 3,8 p. 100, la fibrine à 1 p. 100 et les matières minérales à 0,80 p. 100.

La variété verte contient beaucoup moins de fibres que la blanche, et donne aussi plus de matière soluble à l'ébullition, et plus encore à l'eau froide.

Un élément important de la pousse tendre d'asperge est le corps basique appelé vitamine. On la trouve dans les sommets des pousses de tous les végétaux, mais particulièrement dans ceux de l'asperge. En résumé, la valeur nutritive de l'asperge, sous la forme où elle est invariablement consommée, c'est-à-dire après 20 minutes de cuisson à l'eau bouillante est trop faible pour avoir aucune importance et un régime qui ne comprendrait aucun autre aliment équivaldrait à la famine.

Tout ce qu'on peut dire en faveur de l'asperge, c'est qu'elle constitue un supplément très agréable au repas ; or, la saveur des aliments, comme on sait, est une auxiliaire indubitable au processus de la nutrition.

JOHNSON.

RECONSTITUANT DU SYSTÈME NERVEUX

NEUROSINE PRUNIER

"Phospho-Glycérate de Chaux pur"

PRODUITS RECOMMANDÉS

LOTION DEQUÉANT, contre le *Sebumbacille, calvitie, pelade-teigne, triophytie, séborrhée, acné, etc.*
 *L. DEQUÉANT, pharmacien, 38, r. Clignancourt, Paris.

PHARMACIE ROUY, 93, rue Lakanal, Tours : Téléphone 3.64.
 — Laboratoire des Pansements et Produits aseptiques J. R. (marq. dép.). — *Tarifs et renseignements sur demande.*

PHOSPHARSINAL, cachets de phosphoglycérate pur de Calcium méthylarsénié à 0.02 cen. par cachet : *Reconstituant général; 2 cach. par jour.* — MORAND, phar. à Auray.

INTRAIT de MARRON D'INDE DAUSSE, solution à 50/0 : cinq gouttes deux fois par jour, contre les hémorroïdes et les varices.

Contre la constipation : **NEO-LAXATIF CHAPOTOT**, délicieux sirop d'agrément au Suc d'orange manité. — *Enfants, Dames, Vieillards.*

PHOTROPINE SCHERING, antiseptique interne. Echantillons, 4, Faubourg Poissonnière, Paris.

FORMULATEURS HELIOS, appareils idéals pour la désinfection, fonctionnant sans pompe ni pression, 27, rue des Petits-Hôtels, Paris.

L'ÉMULSION MARCHAIS est la meilleure et la plus active des préparations créosotées. Elle calme la toux, facilite et tarit l'expectoration, modère les sueurs nocturnes, ramène l'appétit et les forces.
 Laboratoire de A. MARCHAIS, à La Rochelle

VÉRONIDIA : Sédatif hypnotique idéal.

FEROXAL : Fer granulé hyperactif.

SPECIALITÉS ALIMENTAIRES POUR RÉGIME, E. LAURENT, 84, rue Victor-Hugo, Tours. Téléph. 6-90. Produits aux Myrtilles, Fleurs de Thé (le seul qui n'énerve pas).

Eaux MINÉRALES, gros et détail. — H. Boux, 50, rue du Commerce, Tours
 Dépôt des pains et pâtes au gluten antidiabétiques de la Maison Laporte de Toulouse.

AMBULANCE AUTOMOBILE

POUR TRANSPORT DE MALADES ET BLESSÉS

Heintz-Bouchardeau — Automobiles.

TOURS

TÉLÉPHONE : 2.08

Laboratoire de Bactériologie de l'Institut Vaccinal de Tours

Examens bactériologiques : crachats, pus, fausses-membranes, exsudats, urines, fèces, etc...
 " Séro-diagnostic " : Fièvre typhoïde, mycoses, kystes-hydatiques, lèpres, syphilis (Wassermann).
 Cyto et zymo-diagnostic ;
 Vaccines de Wright (furonculose, acné, etc...)
 Analyse bactériologie des eaux.
 Des pipettes stériles sont à la disposition des médecins pour les prélèvements aseptiques.
 Adresser les produits à examiner à M. BELIN, chef du laboratoire de bactériologie de l'Institut Vaccinal, 19, rue Léon-Boyer, Tours. (Tél. 5-72.)

LISTE DES INSTRUMENTS D'OCCASION

Les demandes ainsi que celles concernant l'achat, la vente, l'échange ou la réparation devront être adressées à M. Ch. Loreau, à Paris, 3 bis, rue Abel (XII.)

- 1 bobine verticale avec condensateur et interrupteur à balancier de Rochefort — mercure et pétrole — étincelle de 30 centimètres avec tableau mural, ayant les résistances pour le primaire et l'interrupteur — ampèremètre voltmètre — pied porte-ampoule, une ampoule Chabaud, un écran fluorescent de 30/40 — le tout en bon état..... 500 francs
- 1 transformateur pour cautère sur c. alternatif 110 v. avec petit tableau à rhéostat..... 60 —
- 1 meuble bois noir avec moteur 110 v. flexible et tremollo à massage pompe pour le massage pneumatique, tableau mural avec 12 concusseurs divers. 120 —
- 1 bain de lumière pour le siège acajou verni avec lampes..... 60 —
- 1 table à ozone 4 postes en noyer verni, appareils protégés sous vitrine avec poste d'accumulateurs, valeur 600 francs..... 150 —
- 1 machine statique à 2 plateaux ébonite de 53 centimètres à gros condensateurs nickelés avec pied, porte-douche, douche, chaîne, tige extensible, excitateur valeur 350 francs..... 150 francs
- 1 groupe électrique composé d'un moteur c. continu de bas voltage et de fort ampérage..... 120 —
- 1 appareil mécano-thérapique p. mouvements des jambes à vitesse variable et mouvement du saut du cheval, bon état..... 120 —
- 1 appareil à c. faradique à chariot, ébénisterie acajou, grosse bobine à gros fil..... 35 —
- 1 meuble fer, laqué acajou p. c. continu avec 64 piles neuves, appareil faradique, 2 collecteurs à plots inverseur de courant, combinateur milliampèremètre de GaiFFE..... 200 —
- 1 table fer, laqué, 3 étages..... 12 —
- 1 boîte d'instruments pour yeux, 30 instruments nickelés, état neuf..... 80 —
- 1 autoclave au gaz, 25 centimètres, bon état..... 100 —

BIBLIOGRAPHIE

Æsculape, grande revue mensuelle illustrée. — Le numéro : 1 fr. — Abonnements : 12 fr. (Etranger : 15 fr.). — A. ROUZAUD, Editeur, 41, rue des Ecoles, Paris.

SOMMAIRE DU N° D'AVRIL 1913

Le Sommeil (13 illustr.), par le Dr LAIGNEL-LAVASTINE, Prof. agrégé à la Fac. de Méd. de Paris.
Les Mains qui momifient (7 illustr.), par le Dr G. DURVILLE, Prof. à l'École de Psychisme expérimental.
A propos de l'École de Médecine militaire de Strasbourg pendant le siège de 1870 (7 illustr.), par le Dr ROUIS, Médecin principal d'Armée.
Le Docteur Coindet ; l'iode et le goitre ; les crétins du Valais (8 ill.), par BURKHARD REBER (de Genève).
Chez les Lépreux d'Orient (19 illustr.), par le Dr LIBERT.
Les ex-voto anatomiques modernes (16 illustr.), par le Dr F. REGNAULT, Prof. à l'École libre des Sciences sociales.

STATISTIQUE DÉMOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE TOURS POUR 1913

Par le Dr Louis DUBREUIL-CHAMBARDEL

1913	RÉPARTITION DES DÉCÈS (mort-nés non comptés) PAR AGE ET PAR SEXE									RÉPARTITION DES NAISSANCES PAR SEXE						
	MOIS	moins de 1 an	de 1 an à 19 ans	de 20 à 39 ans	de 40 à 59 ans	de 60 à 79 ans	de 80 ans et au-dessus	TOTAUX	Masculin	Féminin	MORT-NÉS	Masculin	Féminin	TOTAUX	Illégitimes	MARIAGES
JANVIER.....	17	13	23	25	58	25	161	76	85	10	54	60	114	20	39	5
FEVRIER.....	17	24	10	34	44	17	146	66	80	7	51	51	102	25	28	2
MARS.....	12	18	23	42	54	12	161	68	93	9	75	59	134	33	45	3
AVRIL.....	14	11	18	24	51	12	130	57	73	10	63	50	113	34	90	3
MAI.....																
JUIN.....																
JUILLET.....																
AOÛT.....																
SEPTEMBRE.....																
OCTOBRE.....																
NOVEMBRE.....																
DECEMBRE.....																
TOTAUX.....	60	66	74	125	207	66	598	267	331	36	243	220	463	112	202	13
1912	55	30	74	94	160	57	480	249	231	41	225	235	460	96	221	12

ANTISEPTIQUE URINAIRE PAR EXCELLENCE

Dissout et chasse l'acide urique

ARTHRITISME

DIATHÈSE URIQUE

GRANULÉ
SOLUBLE

PRIX
au Public : 5 fr

URASEPTINE

Acide urique

ROGIER

Urotropine
Helmitol
Pipérazine

Benzoate
de lithine
etc.

Stimulant de l'activité hépatique et de l'activité rénale
0,60 de principe actif par cuill. à café. — 2 à 6 cuill. à café par jour.

ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE : **Henry ROGIER**, Pharmacien, Ancien Interne des hôpitaux de Paris
19, avenue de Villiers — PARIS — Téléphone 533-85 — Dépositaires à Tours : Pharmacies GILBERT, PAULIN et GIRAUD

Bibliographie Méthodique et complète des Livres de Médecine, Chirurgie, Pharmacie, Sciences, in-8, 128 pages, avec figures.

Cette nouvelle édition de la « Bibliographie Méthodique des livres de Médecine » complètement transformée donne, classé par chapitres, la nomenclature avec notices de tous les ouvrages médicaux parus en France de 1900-1913.

Un supplément indique les volumes parus en 1912-1913, et ceux en préparation.

Ce vade-mecum bibliographique est indispensable à tous les médecins, il est envoyé gratuitement et franco, sur simple demande adressée directement à la : Grande Librairie Médicale, A. MALOINE, 25-27, rue de l'École-de-Médecine, Paris.

Quelques Consultations Médicales, par R. OPPENHEIM, Médecin de la Maison départementale de Nanterre, avec la collaboration de MM. H. BOURGEOIS, CHIFOLIAU, FAGE, POU-LARD, SABATIÉ, 1 volume in 16 carré, de 268 pages, reliure souple pleine toile. Prix 3 fr. A. ROUZAUD, rue des Ecoles, 41, Paris.

Tarif général minimum raisonné des Honoraires Médicaux. — Brochure in-16 reliée, de 200 pages, éditée par le Concours médical, 132, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris. Prix franco : 3 francs.

Lorsque, en 1897, le Dr Jeanne accomplit la difficile tâche d'élaborer et de publier le tarif des honoraires médicaux qui porta son nom, il savait en praticien consommé qui connaît les besoins des praticiens, répondre à un véritable besoin, mais il ne prévoyait certes pas à quelles destinées particulièrement brillantes était voué son nouveau-né. Le succès a dépassé en effet son attente, et rapidement le Tarif Jeanne fut considéré par la grande majorité des groupements médicaux comme une sorte de *codification officielle des honoraires*. A telles enseignes qu'il servit de base, en 1905, à l'établissement du tarif Dubief, applicable aux accidents du travail pour la part qui incombait au patron de l'ouvrier blessé, lorsque celui-ci choisit lui-même son médecin.

Or, depuis 1897, les conditions économiques de la vie en général, et de la vie du médecin en particulier se sont notablement modifiées. Le renchérissement des denrées de première nécessité, l'augmentation des impôts de toute nature, la pratique pour ainsi dire inévitable de l'automobile par le praticien, sont venus peser lourdement sur le budget des médecins des villes et des campagnes. C'est ce qu'ont démontré péremptoirement les enquêtes entreprises par le Dr Chapon à Paris et par le Dr Noir en province.

Ces enquêtes ont donné, à l'Assemblée générale de 1911 du *Concours médical*, l'idée nouvelle de réunir une Commission composée de médecins, de chirurgiens et de spécialistes, qui remanieraient le premier Tarif et l'adapteraient, en le complétant aussi minutieusement que possible, aux nécessités professionnelles de la vie et de la pratique médicale moderne.

Deux ouvrages d'Histoire de la Médecine. — **La Société de Médecine du Mans. — L'enseignement Médical en Touraine.**

Voici deux ouvrages d'Histoire Médicale qui intéresseront vivement les lecteurs de la *Gazette Médicale du Centre*. L'un et l'autre traitent, en effet, du passé de la médecine dans les provinces de l'ouest, et tous deux apportent une utile contribution à nos connaissances sur l'évolution de notre profession au siècle dernier.

Dans son Histoire de la Société de Médecine du Mans (1), le Dr Paul Delaunay, dont les volumes sont toujours accueillis par les érudits avec une faveur marquée, nous reporte à cette époque un peu obscure qui suivit les grands drames de la Révolution. Il y eut alors dans toutes les provinces un travail de reconstruction sociale et de réorganisation professionnelle. La profession médicale chercha un cadre capable de remplacer celui que lui avait formé naguère les collèges de médecine, en fondant un peu partout des Sociétés de Médecine dont le but paraît avoir été uniquement scientifique, mais qui en réalité était un essai de groupement corporatif pour la défense des intérêts moraux et matériels.

C'est sous cette influence que se sont fondées presque en même temps les sociétés de Tours et du Mans. Cette dernière eut une existence assez agitée et subit de temps à autre des transformations profondes dans ses attributions et son administration. Son histoire n'est qu'une suite de petits faits dont l'intérêt est purement local, nous ne saurions donc les relater ici. Mais dans ces pages on trouvera précisément la description des gestes et des mœurs des médecins. Manceaux pendant plus d'un siècle : on suivra l'évolution de la vie médicale en province ; on saisira sur le vif les rivalités, les disputes les querelles qui troublèrent la quiétude de nos prédécesseurs dans une petite ville. C'est donc là, comme le tableau d'une époque que l'auteur sait animer par le récit de quantité d'anecdotes.

Aussi bien est-ce là un livre que beaucoup de nos confrères de la région liront avec plaisir, pour ce qu'ils y trouveront de souvenirs, de noms, de faits, les touchant de bien près.

La thèse du docteur Sainmont (2), soutenue récemment à Montpellier, est pour ainsi dire le plan d'une histoire de la Médecine en Touraine.

Rappelant d'abord les âges anciens où fleurissaient des Ecoles de Médecine à Marmoutier et à Saint-Martin, puis les noms des médecins Tourangeaux qui se rendirent célèbres à divers titres aux XVI^e et XVII^e siècles, l'auteur s'attache surtout à parler de la création et du fonctionnement au XVIII^e siècle du Collège de Chirurgie qui eut à Tours, pendant plus de trente ans, une réputation très grande. La partie la plus importante de ce très intéressant travail consiste dans l'histoire de l'École de Médecine créée à Tours en 1841. Le docteur Sainmont, après avoir relaté les incidents qui marquèrent sa fondation, la rivalité de Bretonneau et de Saturnin Thomas, les lenteurs de l'administration préfectorale, les exigences de la municipalité, donne pour chaque chaire la liste des professeurs dont il fixe les principaux points biographiques.

De la lecture de ces pages, il ressort ce fait, que la Touraine a toujours été la terre favorable aux médecins et aux découvertes thérapeutiques et que de tout temps il est sorti du terroir tourangeau des praticiens illustres et des savants renommés.

Félicitons l'auteur pour ses patientes recherches et sa parfaite méthode d'exposition.

L. D.-C.

(1) *Histoire de la Société de Médecine du Mans*, par le Dr Paul DELAUNAY, 1 vol. in-8. Le Mans, libr. de Saint-Denis, 1913.

(2) *Essai historique sur l'enseignement de la Médecine en Touraine* par le Dr Maxime SAINMONT, 1 vol. in-8 Montpellier, Firmin et Montane, éditeurs, 1913.

Véronidia
Buisson

20, Boul^d Montparnasse, PARIS

Sédatif de l'Hyperexcitabilité nerveuse

DOSES :

ANTISPASMODIQUE : 2 cuillerées à café
HYPNOTIQUE : 1 à 2 cuillerées à potage

Le numéro du 3 mai 1913 de **Paris Médical**, publié par le professeur GILBERT à la librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, à Paris, est entièrement consacré à la **gynécologie et à l'obstétrique**.

Voici le sommaire :

La Gynécologie en 1913 (*Revue annuelle*), par le Docteur A. SCHWARTZ. — Données fournies par l'examen cystoscopique dans le cancer du col de l'utérus, par le Professeur HARTMANN. — L'adénomyomatose, par les D^{rs} FORGUE et MASSABAU. — Les kystes de la région clitoridienne, par les D^{rs} LEFÈVRE et LOUBAT. — L'Obstétrique en 1913 (*Revue annuelle*), par le D^r FUNCK-BRENTANO. — De la situation normale ou anormale de l'utérus après l'accouchement à terme, par le D^r BOUFFE DE SAINT-BLAISE. — Les phlébites utéro-pelviennes des femmes en couches, par le D^r JEANNIN. — ACTUALITÉS MÉDICALES. — SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Libre propos*, par le Professeur GILBERT. — *Chronique scientifique*. — *Curiosités*. — *La médecine d'autrefois* : *Accoucheurs de jadis*. — *Diététique*. — *Formules thérapeutiques*. — *Revue de la Presse française et de la Presse étrangère*. — *Congrès*. — *Nouvelles*, etc.

(Envoi franco de ce numéro de 116 pages in-4 avec figures, contre 1 franc en timbres-poste de tous pays.)

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages d'excursions aux plages de la Bretagne

Pendant la Saison des Bains de Mer, du 1^{er} Mai, au 31 Octobre, il est délivré des billets d'excursions de 1^{re} et de 2^{es} classes aux Plages de Bretagne, comportant le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Le Palais, (Belle-Île-en-Mer), Lorient, Quimperlé, Rosporden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Châteaulin.

DURÉE : 30 JOURS

Prix des billets (aller et retour) : 1^{re} classe, 45 fr. — 2^{es} classe, 36 fr. Faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Faculté de prolongation de la durée de validité moyennant supplément.

Billets complémentaires du Voyage d'excursions ci-dessus

Il est délivré au départ de toute station du réseau d'Orléans pour Savenay ou tout autre point situé sur l'itinéraire du voyage d'excursions indiqué ci-dessus et inversement des billets spéciaux de 1^{re} et 2^{es} classes réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours de 50 kilomètres par billet.

Prix des billets complémentaires de Paris-Quai d'Orsay à Savenay et retour, viâ Tours : 1^{re} classe, 55 fr. 50 — 2^{es} classe, 37 fr. 40

Excursions à la mer

En vue de faciliter au départ de Châteaudun, Vendôme, Tours, Saumur, Angers, les excursions à la mer (plages de la ligne de St-Nazaire au Croisic), la Compagnie d'Orléans délivrera les Ven-

dredi, Samedi et Dimanche de chaque semaine pendant la période du 18 Avril au 5 Octobre (inclus) des billets de 2^e et 3^e classes à prix très réduits, valables par certains trains express spécialement désignés.

Les prix de ces billets sont fixés ainsi qu'il suit pour l'une quelconque des plages ci-après : St-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, le Pouliguen, Batz, Le Croisic et Guérande.

	2 ^e Classe	3 ^e Classe
Châteaudun	18 fr. 40	12 fr. 40
Vendôme	16 fr. 60	11 fr. 40
Tours	15 fr. 40	10 fr. 40
Saumur	12 fr. 40	8 fr. »
Angers	10 fr. 60	7 fr. »

Pour les trains express spécialement désignés à utiliser les Vendredi, Samedi ou Dimanche à l'aller et le Lundi soir au retour, consulter dans les gares les affiches de service.

LABORATOIRE E. MICHELON

Docteur en Pharmacie (1^{er} Prix de Thèse)

Pharmacien de l'Asile de Clocheville — Chimiste-expert des Tribunaux
20, Boulevard Heurteloup — TOURS — Téléph. 30.8

Analyses Médicales (Urines, Calculs, Fèces, Suc gastrique)

CYTO-DIAGNOSTICS — SÉRO-DIAGNOSTICS — WASSERMANN

Analyses Bactériologiques, etc.

STÉRILISATIONS — SÉRUMS — AMPOULES — PANSEMENTS

Nucleo Fer Girard, le plus assimilable des ferrugineux
chaque pilule contient 0,10 de NUCLEINATE de fer pur. Dose, 4 à 6 par jour, au début des repas.

Floreine — Crème de toilette hygiénique, employée dans toutes les affections légères de l'épiderme, gerçures des lèvres et des mains ; innocuité absolue.

Biophorine Kola Glycéro- granulé de kola, glycéro-
phosphatée phosphate de chaux, quin-
quina, et cacao vanillé. Dosage rigoureux, le plus complet des
agents *antineurasthéniques* et antidépresseurs, le tonique
éprouvé du sang, des muscles et des nerfs.

Vin Girard de la Croix de Genève, iodotannique phosphaté
Succédané de l'huile de foie de morue
Maladies de poitrine, misère physiologique, lymphatisme,
rachitisme, scrofule, faiblesse générale, convalescences, etc.

Le Gérant, H. AUBUGEULT.

Tours, Imp. Tourangelle, 20-22, rue de la Préfecture.

IODO-JUGLANS (Extrait)

L'iodo-juglans, tout en possédant une grande activité, est bien supporté par les estomacs les plus délicats : enfants, convalescents.

L'iodo-juglans est le meilleur succédané de l'huile de foie de morue.

POSOLOGIE. — Enfants : 10 à 20 gouttes par jour ; Adultes : 30 à 40 gouttes par jour, dans un peu de lait ou d'eau sucrée.
Maladies de poitrine : toux, bronchites, engorgements ganglionnaires, affection de la peau, faiblesse générale, surmenage, anémie.

DÉPÔT TOUTES PHARMACIES. — Vente de gros : H. MORAND, Pharmacien, AUBAY (Morbihan).